



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°27
2009

A.F.E.A.F.

Communications de la journée d'information
du 7 février 2009
(Ecole Normale Supérieure, Salle Jules Ferry,
29 rue d'Ulm, PARIS 75005 Paris)

Organisation de la journée
par Laurence Augier

Textes collectés et mis en forme
par François Malrain
INRAP UMR 7041 ArScAn

<http://archeo.ens.fr/site-afeaf/>

ISSN - 1959-2248

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM, Prénom	Fonction	Fin de mandat
BARRAL Philippe	président	2009
GOMEZ DE SOTO José	vice-président - relations Inrap	2010
LAMBERT Marie-Jeanne	secrétaire général	2009
MALRAIN François	secrétaire adjoint (bulletin - relations Inrap)	2011
GRUAT Philippe	trésorier	2011
FLOUEST Jean-Loup	trésorier adjoint	2009
AUGIER Laurence	journée d'information	2010
BATAILLE Aline	publications	2011
BEHAGUE Bertrand	site internet	2009
COLIN Anne		2009
DUNNING Cynthia	relations internationales	2010
GERMINET David	communication	2011
LE BIHAN Jean-Paul		2009
MILCENT Pierre-Yves		2010
ROURE Réjane		2010
SAUREL Marion	suivi des publications	2011
SCHÖNFELDER Martin	relations internationales	2011
VAGINAY Michel		2010

Présidents d'honneur

DAUBIGNEY Alain

DUVAL Alain

SOMMAIRE

- > Le mot du président par Philippe BARRAL..... p.03

- > S. BARRIER, L. NOËL, E. ROUX
L'habitat rural aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret) : résultats de la campagne 2008. p.05

- > G. BLANCQUERT, Th. LORHO, F. MALRAIN
L'organisation et l'évolution de l'espace rural au 2nd âge du Fer.
Etat d'avancement de l'enquête nationale p.09

- > S. CARRARA, M. MONIN, E. BERTRAND ET C. MÈGE
Les habitats de la fin du VI^e s. et du V^e s. av. J.-C., rue du Mont d'Or à Lyon-Vaise (Rhône) p.13

- > J-Ph. CHIMIER
Les ensembles funéraires de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (37), I^{er} s. av. n.-è / II^e s. ap. J.-C. p.19

- > E. DIETRICH, P. MÉNIEL, P. MOINAT, C. NITU
Le site helvète du Mormont (canton de Vaud, Suisse) : résultats de la campagne de 2008. p.21

- > E. FENCKE, S. DURGEAU
Voves (Eure-et-Loir), une occupation du début de la Tène finale. p.27

- > P. GIRAUD
L'occupation Hallstatt final de Cagny (14) « projet Decathlon ». p.31

- > Ph. GRUAT
Le site à stèles du premier âge du Fer des Tourières (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) :
Campagne 2008. p.35

- > G. HERVÉ, A. CHAUVIN, Ph. LANOS
Archéomagnétisme au premier millénaire av. J.-C. Etalonnage et datation en France. p.39

- > P. MAGUER, J-G. FERRIÉ, G. LANDREAU, S. LEMAÎTRE
Le sanctuaire du Grand champ Est à Bessines (Deux Sèvres) : présentation préliminaire. p.41

- > J-G. PARIAT, R. MARQUE
Un établissement rural du Second Âge du Fer à Cergy « ZAC des Linandes » (Val d'Oise)
Résultats préliminaires. p.45

- > P. PION
Eperon barré des Charmes (Bègues, Allier). Résultats des sondages 2008. p.47

- > M. POUX, M. DEMIERRE, A. PRANYIES
Oppidum de Corent (63) : bilan provisoire des recherches consacrées à l'habitat (2005-2008). ... p.49

- > A. PRANYIES
L'établissement rural de La Tène finale de Riom, Le Couriat - Lycée du Bâtiment (Puy de Dôme) p.57

- > M. THIVET, P. NOUVEL
L'occupation laténienne du sanctuaire des « Champs des Fougères »
à Mandeuve (Doubs). Campagnes 2007 et 2008. p.59

- > G. VARENNES, J. VORENGER
Données récentes sur l'habitat allobroge de Tourdan / *Turedonnum* (Isère). p.65

- > G. VERRIER
Le site de La Tène ancienne de Pont-sur-Seine « La Gravière ». p.69

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Amis,

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes à un mois de notre prochain colloque, qui se déroulera à Caen, du 20 au 24 mai. Espérons que le soleil soit au rendez-vous ; je n'ai pas de doute que, pour le reste, cette manifestation soit un plein succès : le programme est prometteur et les inscriptions affluent.

La Journée d'actualité est désormais derrière nous et ce bulletin en donne la substance sous forme de notices brèves et synthétiques, que vous aurez tout loisir de lire à tête reposée. On peut peut-être regretter qu'il n'y ait pas eu, cette année, plus de communications de travaux d'étudiants. Il faudra sans doute, à l'avenir, être plus incitatif sur ce point. En tout cas, la jeune génération était présente en nombre et, au plus fort de la journée, on frôlait les 200 personnes, dans la salle et à l'extérieur. C'est dire à quel point cette Journée de l'AFEAF correspond à un besoin de la communauté scientifique et joue pleinement son rôle dans la diffusion de l'actualité de la recherche sur l'âge du Fer. On ne saurait trop remercier sur ce point l'équipe qui, chaque année, travaille à l'organisation de cette manifestation et à sa publication. C'est grâce à Katherine Gruel et Olivier Buchsenschutz que nous bénéficions de la salle Jules Ferry ; Laurence Augier a succédé sans accroc à Christine Jouannet dans la programmation de la journée et François Malrain réunit et édite les communications avec une belle efficacité. Tout cela dans le sérieux et la bonne humeur.

Il faut aussi souligner, dans le bon fonctionnement de l'AFEAF, le rôle joué ces dernières années par plusieurs de nos membres, qui ont développé les supports et actions de communication. Bertrand Behague et David Germinet ont beaucoup agi dans ce domaine. On doit remercier également Cynthia Dunning et Martin Schönfelder de faire mieux connaître l'AFEAF auprès de nos collègues européens.

Cette année, la veille de la Journée d'actualité, le conseil d'administration s'est réuni pour une séance extraordinaire dont le but était de dresser un bilan du fonctionnement de l'association et de faire des propositions pour les prochaines années. Un compte-rendu des discussions et des conclusions auxquelles nous sommes parvenus sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale, qui aura lieu à Caen, le vendredi 22 mai. Sans entrer trop dans les détails, un point essentiel concerne la programmation et l'organisation des colloques, après 2011. Schématiquement, le CA a souhaité que les colloques futurs soient structurés autour de thèmes spécialisés et que l'on rompe avec l'inflation du thème régional qu'on a pu observer dans la plupart des colloques récents (cf. les actes de Bienne, Clermont-Ferrand ou Toulouse), qui peut constituer une dérive dangereuse. Parallèlement, une réflexion a été amorcée et devra être poursuivie en ce qui concerne la publication des actes. En particulier, une meilleure lisibilité des publications des thèmes spécialisés des colloques, qui pourrait passer par une collection propre, a été souhaitée. Cet aspect de notre activité (les publications) est un point primordial. Pour m'être investi dans plusieurs dossiers récents, dont certains délicats (convention avec l'APRAB pour la publication des actes de Saint-Romain ...), j'en mesure les difficultés et j'en connais les écueils. La création d'une vraie cellule « édition » au sein du CA me semble un projet à méditer. Dans la mesure où nous devons, lors de l'AG de Caen, comme chaque année, procéder au renouvellement d'un tiers des membres du CA, ces perspectives susciteront, je l'espère, de nouvelles vocations.

Je terminerai avec quelques nouvelles brèves des colloques passés et à venir. La publication des colloques de Saint-Romain-en-Gal (2006), de Chauvigny (2007) et de Bourges (2008) est en

voie d'achèvement. Lesquels seront disponibles à Caen ? Difficile à dire pour l'instant, mais il est très probable que ces trois colloques sortiront avant la fin de l'année 2009.

L'organisation du colloque d'Aschaffenburg (2010) avance bien (une réunion de travail sur place a eu lieu tout récemment) et l'appel à communication correspondant devrait être diffusé très rapidement. Le colloque de Bordeaux (2011), qui portera sur la circulation des biens et des personnes, est également sur les rails. Lors du CA de février dernier, le principe d'un colloque en Italie, en 2012, sur le thème Les Celtes et l'Italie du Nord, a été adopté, sur la base d'un projet présenté par Stéphane Verger et Thierry Lejars. Enfin, il convient désormais de réfléchir à la programmation du colloque de Montpellier (2013).

En dernier lieu, l'actualité d'un site phare de la fin de l'âge du Fer (voir l'article paru dans le Monde du 14 avril dernier), présenté à plusieurs reprises dans les réunions de l'AFEAF (en dernier lieu, dans ce bulletin, sous la plume de Matthieu Poux), est là pour nous rappeler, s'il en était besoin, à quel point l'exercice de notre métier est devenu compliqué, semé d'embûches de toutes natures. Y aura-t-il encore des fouilles programmées en 2020 ? C'est là une question qui mérite d'être posée.

Besançon, le 20 avril 2009

Philippe Barral,
Président de l'AFEAF

L'HABITAT RURAL ARISTOCRATIQUE DE BATILLY-EN-GÂTINAIS (LOIRET) : RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2008.

Sylvie BARRIER, Laëtitia NOËL, Émilie ROUX,
doctorantes à l'université François Rabelais de Tours, CITERERS-LAT

Le site de Batilly « Les Pierrières » se situe dans la partie orientale du Loiret, à la frontière des territoires sénon et carnute. Il a été repéré par prospection aérienne dans les années 1990, puis diagnostiqué et fouillé entre 2005 et 2006 dans le cadre des opérations liées à l'A19 menées par l'Inrap (responsable S. Liégard). Le site est constitué d'un vaste enclos quadrangulaire de 120 x 150 m lui-même ceint d'un second enclos de 250 x 370 m au minimum (fig. 1). Le plus petit contient de nombreuses palissades délimitant des cours.

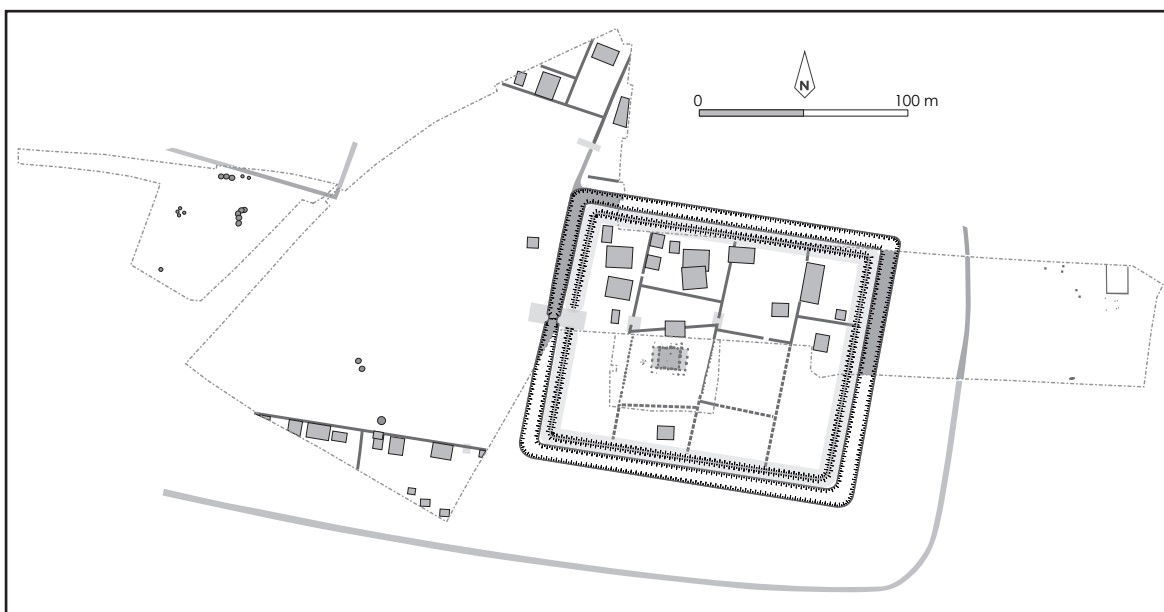


Fig. 1 : Batilly-en-Gâtinais, plan général

Les découvertes réalisées à l'emplacement de l'A19 (enclos structuré par des palissades, nombreux bâtiments et zone funéraire) ont motivé la réalisation d'une fouille programmée sur les parcelles non fouillées. Pour l'année 2008, il a été décidé de fouiller l'intégralité de l'une des cours de l'enclos central (fig.2). Le choix s'est porté sur une cour comprenant un vaste bâtiment visible sur les photographies aériennes et révélé par la prospection géomagnétique. Le sondage de 2008 englobe trois palissades, deux bâtiments et quelques autres structures (trous de poteaux, fosses, tranchée). L'occupation du site couvre environ un siècle, entre le milieu du second siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D1-D2a) avec quelques témoins d'une occupation antérieure (La Tène C) et postérieure (période augustéenne).

La palissade 1, située à l'est de l'emprise décapée, est le prolongement de l'une des palissades fouillées par l'Inrap. Elle est constituée d'une tranchée ponctuée de surcreusements latéraux sur son côté oriental. Des fantômes de poteaux étaient visibles à la surface de la tranchée. La fouille a mis en évidence la présence d'une seconde série de poteaux localisée sous les premiers : ceci atteste de deux phases de construction pour cette palissade. Le mobilier permet de proposer une fourchette chronologique allant de La Tène D1 à La Tène D2a.

La palissade 2, située à l'ouest, présente la même orientation que la palissade 1. Elle constitue elle aussi le prolongement d'une palissade fouillée sous l'A19. Elle est constituée par une série de trous de poteaux de même module avec des fantômes de poteaux visibles pour certains. La fouille de ces derniers a permis de montrer que les poteaux étaient équarris. La présence de clous de charpenterie permet d'envisager l'utilisation d'un assemblage à armatures de fer. L'existence d'une porte est supposée dans la partie sud de la palissade. La datation proposée concerne la Tène D1.

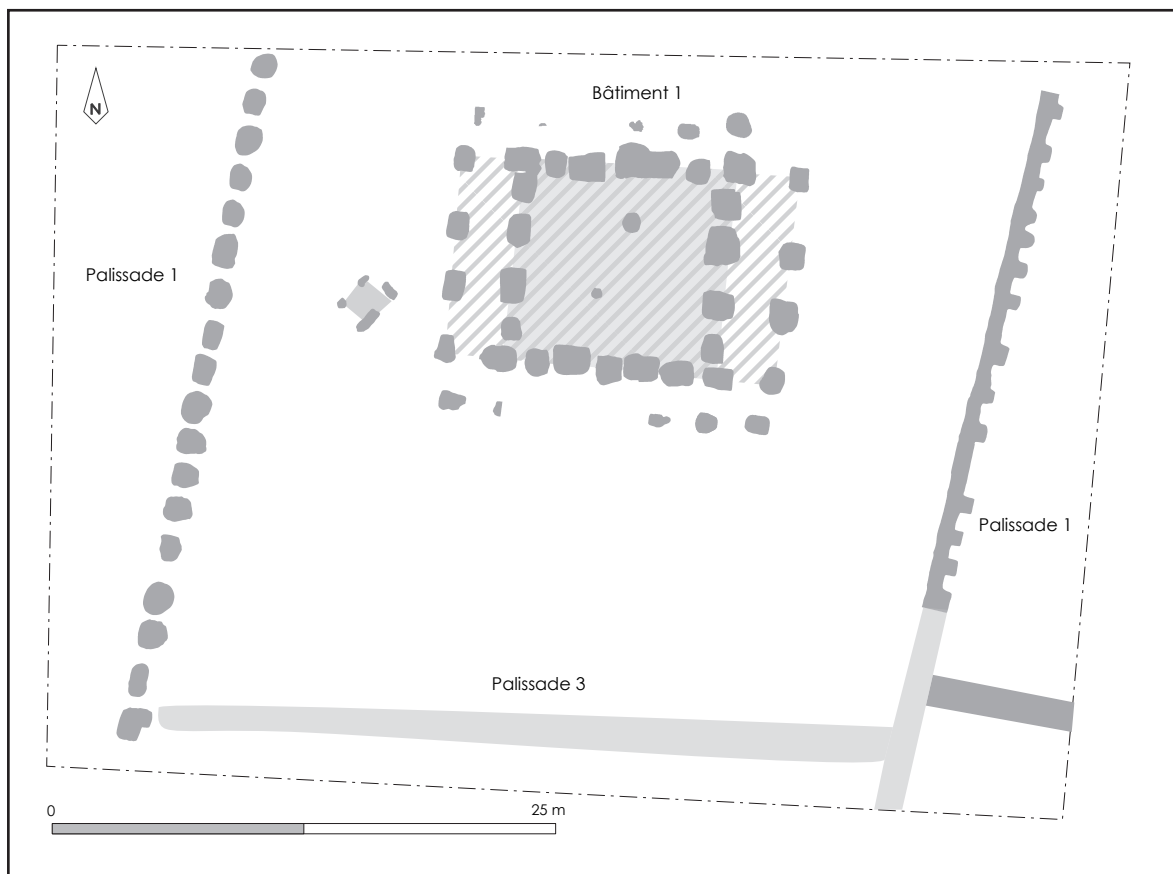


Fig. 2 : Structures découvertes lors du sondage de 2008

La palissade 3, située au sud, a fait l'objet d'un sondage cette année ; sa fouille est prévue pour 2009.

Au sein de l'espace délimité par ces palissades se situe le bâtiment 1 constitué de trous de poteaux quadrangulaires. La fouille des fantômes de poteaux a permis de mettre en évidence deux types de traitement avec des troncs équarris et des demi-troncs partiellement équarris. L'étude stratigraphique et métrique des données a permis de restituer deux phases de construction pour ce bâtiment (fig. 3). La première phase correspond à un bâtiment rectangulaire de 10 x 16 m. Son existence a pu être déduite des surcreusements présents dans le fond de certains trous de poteaux et de l'espacement régulier existant entre ces mêmes poteaux (2,20 m et 3,30 m). La régularité de ce bâtiment repose sur l'utilisation de règles géométriques telle celle du triangle rectangle. La seconde phase correspond à un bâtiment carré de 10 x 10 m. Ici encore, ce sont principalement les données métriques qui permettent de restituer ce plan. Il présente la même régularité d'espacement entre les poteaux (3,40 m). Comme pour la phase précédente, l'implantation a été réalisée à l'aide du triangle rectangle, mais également par tracé au compas. Le mobilier permet de proposer une occupation à La Tène D1b / La Tène D2a.

Le site a été détruit par un incendie vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. Les bâtiments ont fait l'objet d'une récupération des matériaux (clous avec traces d'arrachage) et le site a été entièrement nettoyé, ce qui explique la quantité modeste de mobilier mis au jour. Par ailleurs, aucun dépotoir n'a été découvert à ce jour.

L'ensemble du site a livré peu de céramiques. Les amphores à vin et à saumure de poisson permettent d'avancer un *terminus post quem* de 90 av. J.-C. avec une occupation certainement plus développée à la Tène D2. Ces observations sont corroborées par les datations fournies par la céramique. Par ailleurs, quelques amphores gréco-italiques attestent d'une occupation antérieure ou d'un réemploi. Une réoccupation du site à l'époque augustéenne a été observée. Elle est caractérisée par des fosses avec un matériel céramique abondant et diversifié.

Parmi les matériaux de construction figurent de grands clous de construction permettant d'envisager une utilisation non négligeable de ces derniers pour la réalisation de la charpenterie. Une grande quantité de torchis a également été trouvée. La conservation de peinture, dont du « bleu

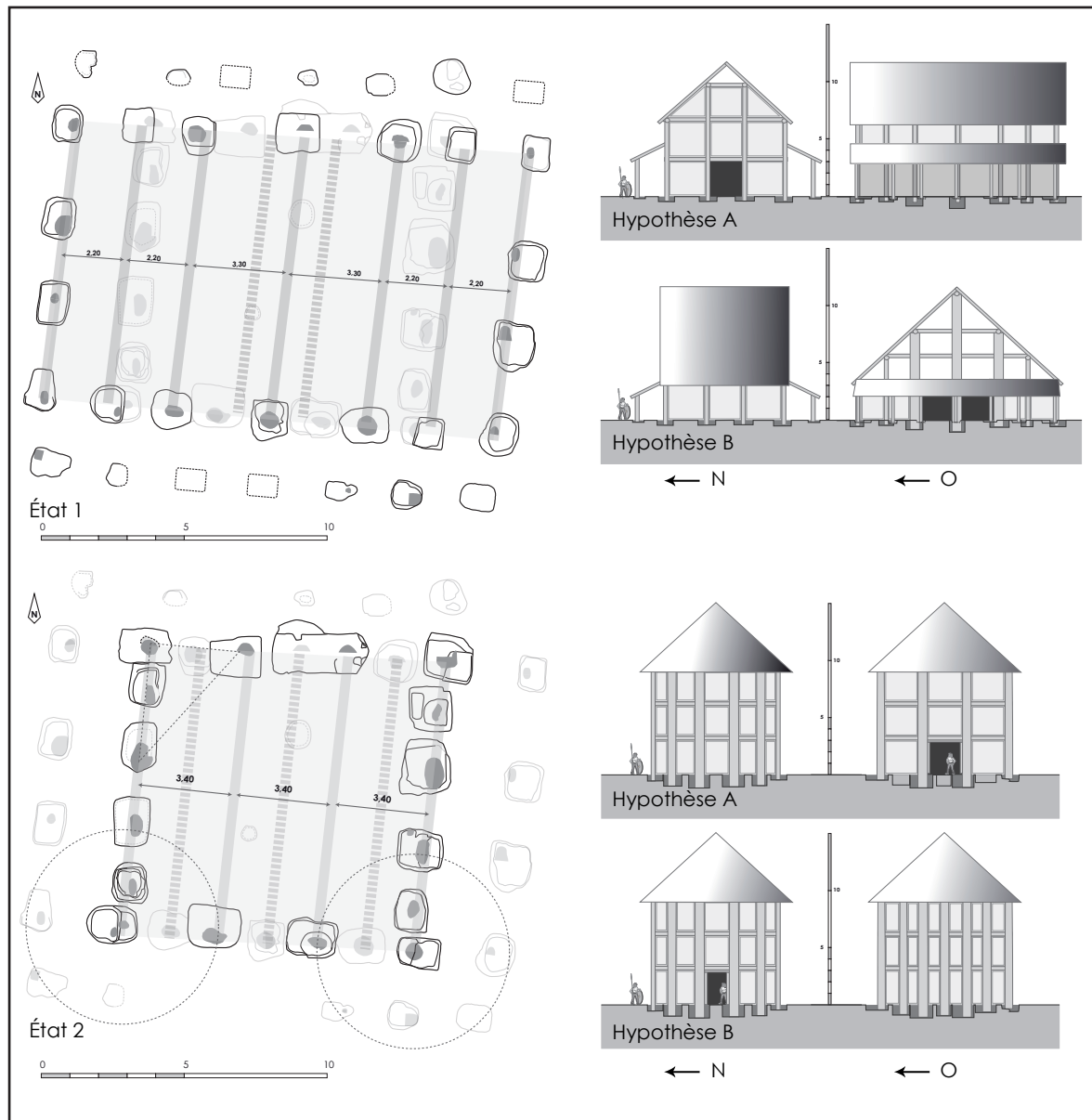


Fig. 3 : Bâtiment 1, phases de construction

d'Égypte », est assez exceptionnelle. De manière générale, les parois des palissades et du bâtiment ont fait l'objet d'une construction soignée et très colorée (rouge, bleu, vert, violet...). Parmi le mobilier métallique, on peut également mentionner la présence de clous de petits modules attestant la présence d'objets de menuiserie (coffres) et la suspension de tentures aux murs. Signalons également la présence d'un croc à chaudron et d'outils pour le travail du métal (lime, burin, tas à emboutir).

La campagne 2008 a donc permis de fouiller l'intégralité d'une cour de 1350 m². Le bâtiment fouillé au sein de cette cour présente une orientation différente des palissades est et ouest, mais une orientation semblable à la palissade sud. Localisé dans la partie sud-ouest de l'enclos, il présente une orientation différente de celui-ci. Il semble également ne pas occuper une position stratégique par rapport à l'entrée principale. Si l'on considère l'ensemble des structures du site, on constate qu'elles suivent deux orientations : l'enclos, une série de bâtiments et la plupart des palissades suivent une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest ; une autre série de bâtiments, dont celui fouillé en 2008, et au moins une palissade sont orientés nord/sud. Nous sommes donc probablement en présence de deux phases d'aménagements.

Si l'on considère le plan du site dans son ensemble, on remarque qu'il est constitué de deux enclos emboîtés. Deux sites présentant le même plan ont été repérés sur la commune voisine de Barville-en-Gâtinais (« Le Clos-Roi », « Les Trois Noyers »). Ce type de plan se rencontre sur plusieurs sites de la Gaule du Nord (Souppes-sur-Loing, Puiseaux). La majeure partie des sites

présentant ce type de plan a été repérée par prospection aérienne, mais les quelques fouilles menées sur l'enclos principal montrent que celui-ci est dévolu à l'habitat. Cet aménagement se rapproche de celui des *villae* gallo-romaines avec une partie réservée à l'habitat et une partie pour les activités artisanales et agricoles.

La fonction et le statut de Batilly sont encore à éclaircir. L'espace délimité par l'enclos (soit environ 10 ha), les dimensions des fossés (larg. 6,50 m ; prof. 3,50 m), la présence d'un talus qui devait être tout aussi impressionnant que le fossé, d'une porte monumentale, de bâtiments imposants et soignés, mais aussi de mobiliers d'importation (tels les amphores et le « bleu d'Égypte ») et de qualité constituent autant d'éléments permettant d'attribuer un statut social élevé aux habitants du Batilly. Comme nous l'avons vu, le site abritait certainement des activités agricoles et résidentielles, mais il était également un lieu servant aux activités collectives comme le montre la présence de mobilier lié au banquet (amphores, crocs à chaudrons) et serait dans ce cas à rapprocher des sites à enclos à banquet tel celui de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne). Nous sommes donc en présence d'un établissement rural à caractère aristocratique, au rôle social et économique important, mais dont la place au sein du territoire et de la société restent encore à déterminer.

BIBLIOGRAPHIE

LIÉGARD S. - L'habitat aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret), *Bulletin de l'AFEAF*, 25, 2007 : 51-52.

LIÉGARD S. - Batilly-en-Gâtinais (Loiret) : les « Pierrières », *Revue Archéologique du Loiret*, 30-31 (2005-2006), 2007 : 98-99.

SÉGUIER J.-M. - Un enclos de La Tène finale à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), *Actes des Journées Archéologiques d'Ile-de-France, 30 novembre -1^{er} décembre 2002*, SRA Ile-de-France, 2005, 162 p. : 121-129.

L'ORGANISATION ET L'ÉVOLUTION DE L'ESPACE RURAL AU 2ND ÂGE DU FER ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE NATIONALE

Collectif sous la responsabilité de Geertrui BLANCQUAERT*,
Thierry LORHO** et François MALRAIN***.

Il convient de rappeler que lorsque l'enquête nationale a été mise en place en 2006, elle ambitionnait une perspective double :

- Répondre à un appel à projet émanant de la Direction Scientifique et Technique de l'Inrap
- Faciliter l'étude du thème spécialisé du colloque de l'Afeaf, prévu en 2007

En tant que réponse à l'appel au projet, cette enquête, concrétisée par la création d'une base de données, vise la mise en commun et l'étude d'une documentation considérable portant sur le monde rural au 2nd âge du Fer.

Quant au thème du colloque : « Habitats et paysages ruraux en Gaule IV^e s. - I^{er} s. av. J.-C. et regards sur d'autres régions du monde celtique », il a constitué l'occasion de tester l'efficacité et le bon fonctionnement de l'outil, ainsi que de montrer les nouvelles perspectives qu'il génère. Depuis cette manifestation scientifique il est indispensable, aujourd'hui, de faire un point d'information sur son évolution.

Au cours de l'année 2008, les efforts se sont focalisés sur quatre sujets : les corrections des fiches enregistrées (ou de la première base), l'amendement de la base de données, l'analyse des modalités pour sa mise en ligne et le développement du thème de recherche : « Rythme de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux du second âge du Fer ».

Très brièvement, il faut rappeler que la première utilisation lors du colloque de Chauvigny a permis de relever des erreurs de saisies dans de nombreuses fiches et qu'il a fallu procéder à un nettoyage fiche par fiche.

L'amendement de la base de données

Depuis novembre 2008, date à laquelle les responsables ont procédé à l'intégration des derniers enregistrements et à une vérification générale, la base contient 639 fiches de site et 1 147 fiches de phase, soit une augmentation de 23% et 25% par rapport à la version de mars 2007 (fig.1). L'amendement a permis d'« enrichir » la région d'Ile-de-France, jusque là restée déficitaire et de compléter plusieurs autres départements situés majoritairement dans la moitié nord du pays avec une documentation récente. De nouvelles fiches, dont certaines sont manuscrites, sont en attente d'être basculées dans sa forme Web.

Quant aux bases de données relatives au paléo-environnement et à l'archéozoologie, certaines ont été considérablement étoffées. Pour la carpologie, le complément qui porte l'ensemble à 161 sites, concerne plusieurs régions dont particulièrement celles de l'Est de la France. La base de données constituée par les palynologues s'est enrichie avec de nombreuses études, effectuées tant en milieu naturel qu'en intra sites, et ce pour une aire géographique correspondant au croissant ouest du pays.

*INRAP-DST,

**MCC-DRAC Bretagne, UMR ,

*** INRAP-NP, UMR 7041

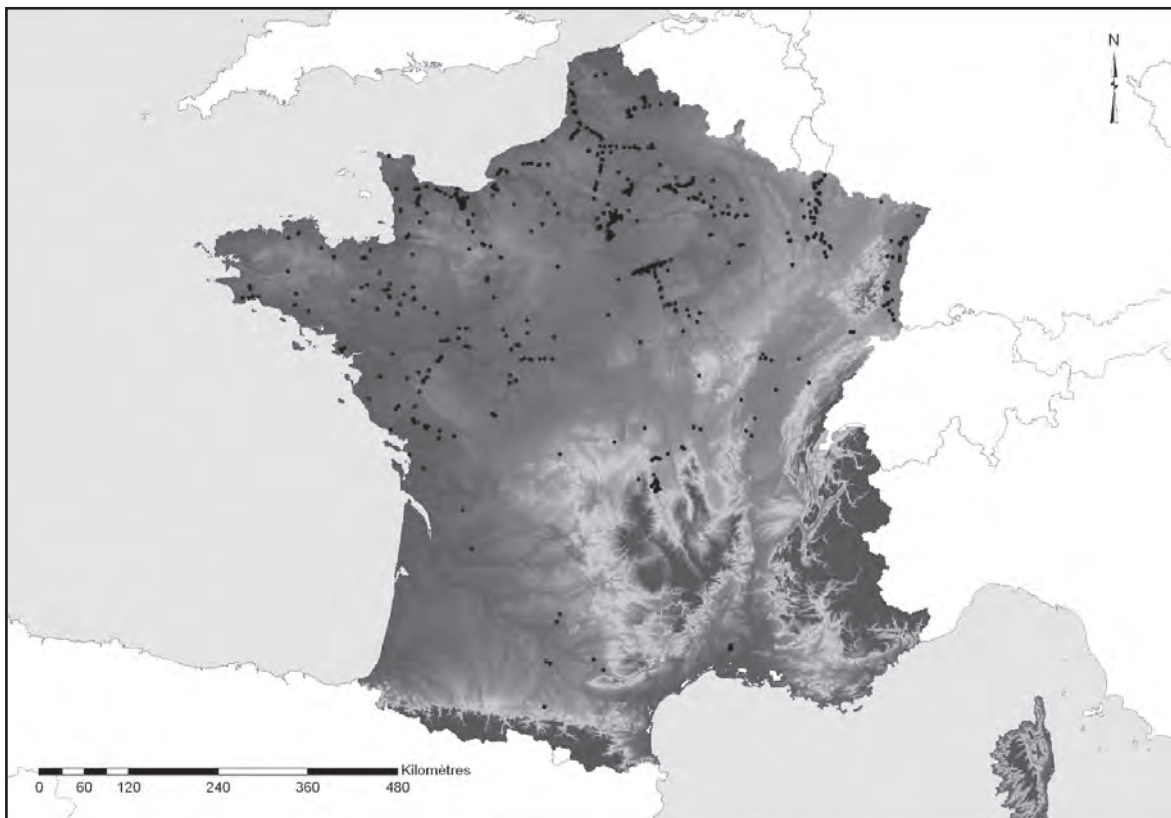


Fig.1 : Carte de répartition des sites – état novembre 2008.
Réalisation T. Lorho, SRA de Bretagne

La mise en ligne

La genèse de cette base de données a toujours été accompagnée du souci de sa pérennité et l'intégration des nouveaux sites découverts. Notre réflexion à ce sujet, menée conjointement avec la Direction Scientifique et Technique de l'INRAP, porte sur la transcription de l'enquête nationale dans les espaces thématiques collaboratifs en cours de création au sein du portail scientifique de l'établissement. Ainsi, pour que cette base soit utile à la recherche, elle doit être mise en ligne. Elle sera accessible à l'ensemble de la communauté archéologique selon différents degrés d'accès. Cinq niveaux ont été définis : rédacteurs, administrateurs techniques (DSI), administrateurs archéologiques (les 3 responsables du projet), consultant et exploitant. Dans ce cas, l'utilisateur sera soumis au respect d'un code de déontologie dont il aura pris connaissance avant d'apposer sa signature. La création de nouveaux enregistrements, tout comme l'amendement de fiches déjà existantes pourra se faire via internet. Les modifications apparaîtront une fois validées par les modérateurs. Pour l'instant, la mise en ligne, en cours d'étude par le service informatique de l'INRAP, ne peut être envisagée avant l'été 2009.

Trois séances de travail ont eu lieu au cours de l'année 2008 entre les responsables du dossier, la Direction des systèmes d'information (DSI) et la Direction scientifique et technique (DST) de l'INRAP afin de préparer cette mise en ligne de la base. Hormis des modifications mineures discutées lors d'un débriefing du comité scientifique du colloque Afeaf 2007 et qui consistent en l'intégration de nouvelles rubriques (anthropologie p.ex.), de critères et de rétrocontrôles..., certaines complications sont apparues lors de l'analyse. La difficulté majeure est de concilier la structuration informatique de la base filemaker, déjà éprouvée et globalement validé, avec les exigences liées au format Web. Il faut rendre l'application disponible sur Internet pour des agents internes et externes à l'INRAP, effectuer des modifications fonctionnelles afin de garantir son intégrité (contrôles et création d'une interface administrateur), étudier des modalités de navigation, de saisie et faciliter les requêtes... Pour celles-ci, deux niveaux ont été définies : des requêtes simples avec la possibilité (au moyen de boutons) de combiner plusieurs requêtes successivement, ainsi que de gérer les inclusions

et exclusions et des requêtes complexes (à affiner). Enfin, il s'est avéré nécessaire de définir plus clairement les diverses rubriques ; définitions qui s'afficheront sous forme d'info-bulles dans la base.

Un cahier de charges a pu être établi et fait l'objet d'un ultime aller-retour entre les différents intervenants pour validation. Un lien vers le site de l'AFEAF est prévu.

Au-delà de l'assurance de pérennité et d'une accessibilité facilitée pour la communauté scientifique, ce changement de support permettra une plus grande fluidité dans l'administration de la base, synonyme de gain de temps quant à son actualisation et de renforcement de son intégrité.

A cette première grande étape succédera celle qui établira des passerelles entre cette base archéologique et celles constituées par les spécialistes du paléo-environnement et les archéozoologues.

Le thème de recherche

En parallèle à ces activités, une équipe d'une quinzaine de chercheurs interinstitutionnels, a engagé le travail préliminaire pour faciliter la manipulation des données chronologiques renseignées dans la BD. L'objectif étant d'approfondir davantage le thème « Rythme de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux du second âge du Fer » initié par l'équipe rassemblée autour de P. Nouvel et P. Barral pour le colloque de 2007. L'objectif de ce projet est aussi de tester la validité de la banque de données sur une vaste aire géographique à partir de critères communs.

Dans un premier temps, des régions testes correspondant au cadre géographique dont sont issus les intéressés, ont été définies. L'information liée à la chronologie et la durée, tant des phases d'occupation que des interruptions, a été extraite de la BD et résumée dans un tableau excel afin d'être exprimée par un graphique et d'en apprécier les continuités et les ruptures. Il est possible d'étudier l'apparition des occupations, par tranche de 50 ou 100 ans, soit en l'affinant davantage et de faire des pas de temps beaucoup plus courts. En conjuguant les données portant sur l'environnement géo-topographique du site au moment de son apparition il est possible d'appréhender la répartition spatiale - l'évolution du paysage - et d'argumenter les choix qui ont pu guider des implantations. Les tests ont été particulièrement concluants pour les régions du Nord/Pas-de-Calais, la Picardie et la Lorraine. L'exploitation des nouvelles données relatives à la Champagne-Ardenne, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté n'est pas finalisée à ce jour.



Fig. 1 : Les vestiges de la fin VIe et du Ve s. av. J.-C. sur le site du 4-6 rue du Mont d'Or (Lyon-Vaise)

LES HABITATS DE LA FIN DU VI^E S. ET DU V^E S. AV. J.-C., RUE DU MONT D'OR À LYON-VAISE (RHÔNE).

S. CARRARA, M. MONIN, E. BERTRAND et C. MÈGE

(Service Archéologique Ville de Lyon)

En Juillet 2008, la découverte fortuite d'un sarcophage antique en plomb, au 4-6 rue du Mont d'Or (Vaise, Lyon 9e), justifiait la mise en place d'une opération archéologique de sauvetage par le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes. Cette fouille, réalisée par le Service Archéologique de la Ville de Lyon, a permis la mise au jour d'une importante densité de structures concernant la fin du premier âge du Fer et le début du second, sur une parcelle située à près de 50 m de la Saône. Les vestiges comprennent plus de 150 faits archéologiques répartis sur les 600 m² de l'emprise de fouille (figure 1). Au-delà des habituelles structures fossoyées, largement présentes (trous de poteaux : 92 ; trous de piquets : 32 ; fosses : 16 ; négatifs de sablières ou de cloisons : 3), la découverte de plusieurs sols de bâtiments, le dégagement de creusements liés à de grandes constructions semi-enterrées et la mise en évidence de deux états de constructions pendant la période du Ha D3 et de LT A1 ont confirmé le caractère exceptionnel du site.

Les structures

Les bâtiments de la zone nord

Dans la partie nord de la parcelle, sur une surface de 80 m², ont été dégagés les vestiges de trois bâtiments partiellement conservés. La superposition des niveaux de sols et des structures qui les accompagnent met clairement en évidence deux états d'occupation.

Le bâtiment 113 (figure 2)

Un sol de cailloutis constitué de petits galets et de graviers forme le sol du bâtiment, reconnu sur une longueur de 5,10 m et sur une largeur de 3,40 m. Il est lié à un imposant négatif de sablière basse (0,50 m de large) qui marque la limite orientale d'un bâtiment axé N/S décalé de 10° vers l'est. Un trou de poteau circulaire (TP 358) présent au fond du négatif indique l'existence de poteaux verticaux mortaisés dans la sablière. Dans la partie ouest, cinq trous de poteaux circulaires sont disposés de part et d'autre d'un négatif étroit et rectiligne conservé sur 3,20 m de long (F 488). Cet ensemble forme une cloison de planches assemblées par feuillure, parallèle à la sablière distante de 2,80 m, et permet d'identifier un bâtiment comportant au moins deux nefs. Dans la partie S-O du sol 113, un amas de galets rubéfiés, disposé selon un plan quadrangulaire (0,50 m x 0,70 m), marque l'emplacement d'un foyer en partie détruit (F 474). Quatre trous de poteaux participent à l'aménagement intérieur du bâtiment. Deux d'entre eux paraissent liés au foyer et permettent d'envisager l'intégration de cet espace à l'architecture du bâti. Enfin, une partie des huit trous de poteaux située au nord-ouest de l'emprise de fouille pourraient fonctionner avec le bâti 113 et constituer sa façade occidentale, un appentis ou un autre type d'aménagement. Ces vestiges appartiennent à un habitat de plan rectangulaire subdivisé en au moins deux nefs et construit sur parois porteuses associant sablière basse et poteaux verticaux (technique du Ständerbau).

Deux bâtiments succèdent à cette première installation. Le bâtiment 112 est aménagé sur la démolition de la phase précédente, la construction du second (bâtiment 64) a entraîné la disparition de l'extension ouest du bâtiment 113.

Le bâtiment 112 (figure 3)

Dans la partie N-E, le lambeau d'un sol de cailloutis (US 112) associé à un négatif de petite sablière et six trous de poteaux avec calages marque l'emplacement du bâtiment 112. L'alignement N/S des trous de poteaux 146, 486, 230 et 236 forme, avec la sablière 359, la façade occidentale. Leur diamètre et leur profondeur paraissent déterminer des fonctions différentes dans l'élévation faite de terre et de bois. Les trous de poteaux 146, 230 et 236, de dimensions plus importantes,

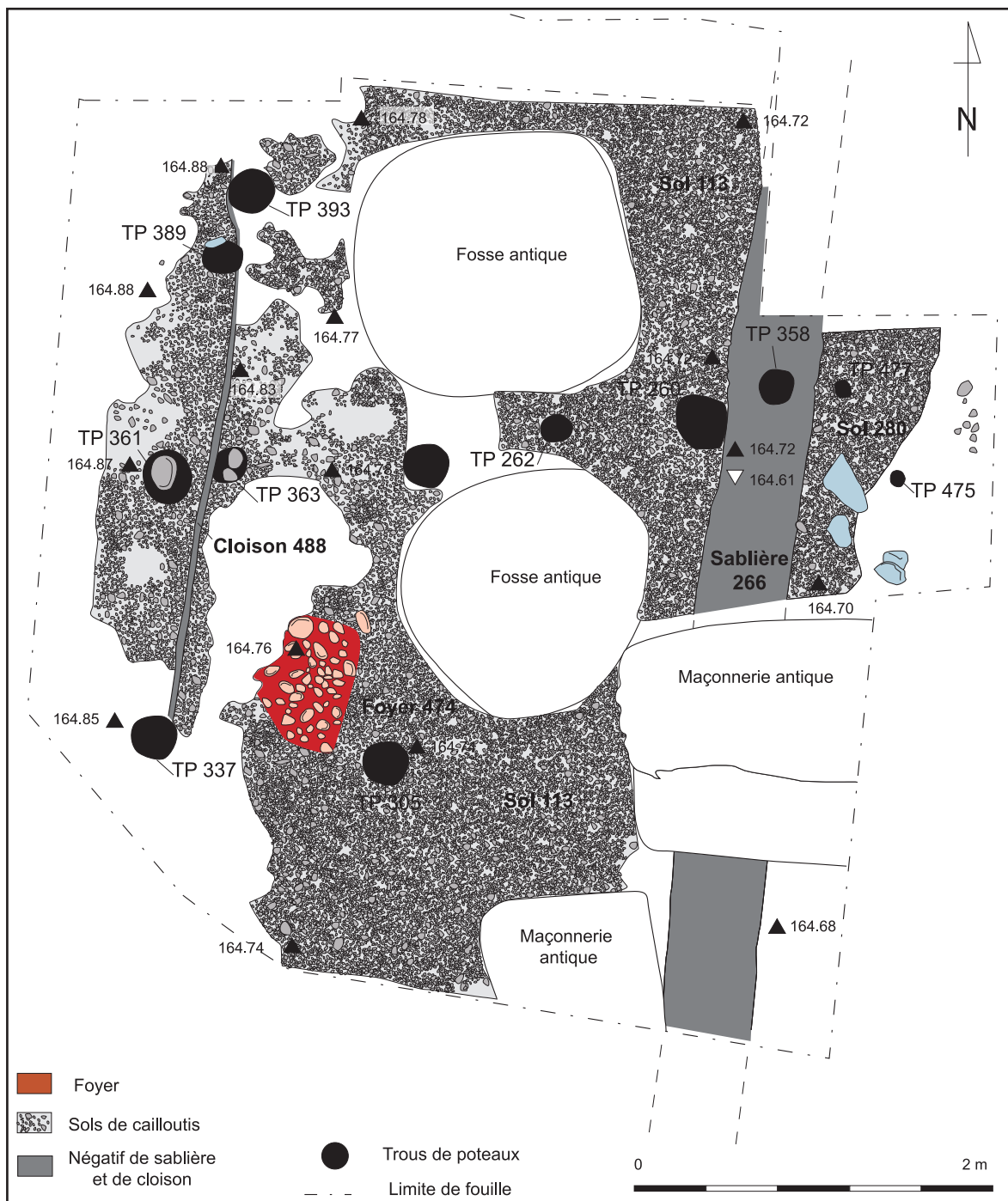


Fig. 2 : Plan des vestiges du bâtiment 113 (état 1).

espacés régulièrement de 1,90 m à 1,80 m, participent au support de la toiture. Le poteau 236 apparaît comme un poteau d'angle formant la façade méridionale de cette construction avec le trou de poteau 238. Ces vestiges permettent de restituer un bâtiment de plan rectangulaire construit sur poteaux porteurs d'au moins 5,20 m de long, dont la largeur minimum est d'environ 3 m. Aucun élément particulier ne nous renseigne sur la nature exacte de ce bâti : stockage, lieu d'activités artisanales, habitat.

Le bâtiment 64 (figure 3)

Le bâtiment 64 présente un aménagement de gros blocs de gneiss (US 64), de 5,40 m de large et reconnu sur une longueur de 4,60 m. Une chape d'argile installée sur ce socle de pierre forme le sol du bâtiment (US 241). Un foyer quadrangulaire excentré (F 63 : 1,10 m x 1,04 m) est installé au sud du bâti. Il présente une sole d'argile fortement rubéfiée et très indurée reposant sur un radier

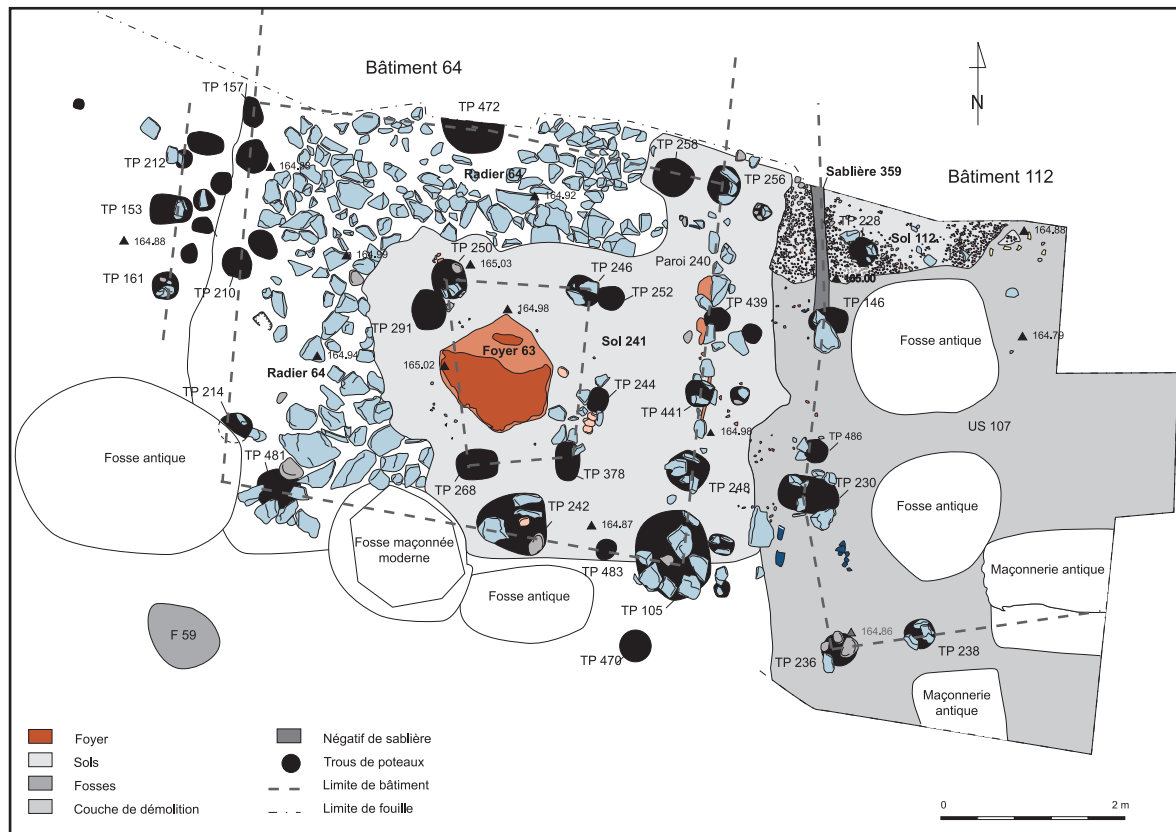


Fig. 3 : Plan des vestiges des bâtiments 64 et 112 (état 2).

de galets installé dans le sol 241. Vingt-sept trous de poteaux avec calages forment le négatif de la superstructure du bâtiment et constituent ses façades ouest, sud et est. Leurs dimensions et leurs espacements variables suggèrent des fonctions distinctes dans le soutien de l'élévation. Sept trous de poteaux s'organisent autour du foyer 63 selon un plan trapézoïdal. Ils permettent d'envisager l'existence d'une construction particulière liée à la structure foyère (cheminée sarrasine ?). Au nord du radier, le trou de poteau 472 (0,68 m de diamètre) en position axiale et le trou de poteau 256, en retrait de la façade est du bâtiment, marquent une limite interne suggérant la présence d'au moins deux « nefs ». Le trou de poteau 472 pourrait avoir joué un rôle de relais dans le support de la poutre faîtière. Dans la façade ouest, un espacement plus important entre les trous de poteaux 214 et 210 suggère la présence d'un accès. La limite est du bâtiment est marquée par un alignement de blocs de gneiss, de galets et de fragments de torchis rubéfiés (US 240) associés à quatre trous de poteaux. Il semble correspondre à un soubassement (petit solin) lié à l'élévation d'un mur en torchis sur clayonnage. Les différences de dimension des poteaux peuvent indiquer des fonctions distinctes dans l'élévation de la façade : des poteaux porteurs de la toiture et des poteaux participant au montage de la paroi (colombage ?). Cinq trous de poteaux, alignés parallèlement à la façade est du bâtiment pourraient constituer des éléments de renfort.

Malgré le bon état de conservation des vestiges, le plan du bâtiment est incomplet, son prolongement nord n'a pu être dégagé. Il convient donc d'être prudent quant aux hypothèses de restitutions. On peut néanmoins confirmer l'élévation d'un bâtiment sur poteaux porteurs large de 5,20 m subdivisé en au moins deux nefs transversales. La « pièce » sud du bâtiment (5,20 m x 4,20 m) abrite un foyer excentré qui témoigne du caractère domestique de la structure. Le prolongement du radier 64 et de la paroi 240 vers le nord, ainsi que la présence d'un important poteau axial paraissent confirmer la prolongation du bâtiment vers le nord. Si l'on imagine une seconde cellule de même dimension, on aurait alors un habitat de 5,20 m de large pour une longueur de 8,40 m correspondant quasiment aux dimensions des bâtiments 1 et 2 de Crest-Bourbousson (Treffort 2002 et 2005).

Les sols de cailloutis 04 et 353

Deux sols de cailloutis (US 04 et US 453), s'étendent dans la partie ouest de l'emprise de la fouille. Coupés par un fossé plus tardif de LT D1, ils pourraient former un seul et unique espace dont la nature reste difficile à déterminer.

Le sol 453 est conservé sur une faible surface (5 m x 0,50 m) en limite de fouille. Un foyer domestique (F454) à sole d'argile sur radier de galets lui est associé¹. Il n'est attaché à aucune autre structure et son extension demeure inconnue. Il est donc difficile de déterminer sa nature : sol extérieur, voie de circulation, ou sol d'habitat. Cependant, la similitude avec les sols observés sur les autres constructions du site et la présence d'un foyer peuvent inciter à reconnaître le sol d'un bâtiment.

Au sud-ouest, le sol de cailloutis 04 (7,20 m x 2,50 m) est lié à vingt sept trous de poteaux et de piquets et cinq fosses. Deux structures fossoyées sont plus particulières. La fosse 287 de forme ovale (2 m x 1,50 m x 0,53 m) possède un fond plat et des parois verticales ou légèrement obliques. Deux séries de trois piquets sont installés au pied des parois est et sud. La morphologie de cette structure n'est pas sans rappeler l'aspect de certains fonds d'ateliers déjà mis au jour à Lyon. La fosse 274 de forme circulaire possède un diamètre à l'ouverture de 0,55 m et une profondeur de 0,48 m. Son fond plat atteint un diamètre de 0,80 m et ses parois obliques divergentes créent un profil piriforme. Son profil est celui d'un silo dont la taille évoque une petite structure domestique de stockage. Les dix trous de poteaux et les dix-sept trous de piquets s'ouvrant dans le sol 04 ne permettent pas de dresser un plan concluant. Ces vestiges peuvent appartenir à une palissade, un enclos ou aux aménagements intérieurs d'un bâtiment. L'identification de la structure ou des structures associées à ces fosses, à ces poteaux et au sol 04 n'est pas aisée. La disparition d'une partie des vestiges rend difficile la distinction entre un sol extérieur ou le sol d'une construction.

Le bâtiment 506/372

Du côté est, un important creusement (US 506) pourrait être le fond d'un bâtiment semi-enterré (ou sur vide sanitaire). Il s'agit d'un décaissement quadrangulaire, à parois verticales et fond plat, de 40 à 60 cm de profondeur. Large de 5,20 m, il a été dégagé sur une longueur de 4,10 m. Un solin de pierres sèches (US 372), de section carrée (0,5 m), est aménagé contre sa paroi sud. Son effondrement partiel forme une couche de démolition riche en torchis rubéfié marquant la présence initiale d'une élévation en terre. Un négatif de 2,70 m de long (US 406) et 0,30 m de large a été repéré au pied du solin, dans la couche de démolition. Il pourrait correspondre à un madrier parallèle au mur 372 dont le fonctionnement nous échappe (support de plancher ?) ou à une sablière présente sur le solin au moment de l'effondrement de l'élévation en torchis. Au nord-ouest de la structure, un amas de fragments de sole d'argile repose sur une zone rubéfiée du substrat. Cette empreinte, de forme plus ou moins rectangulaire (1 m x 0,80 m), paraît marquer l'emplacement d'un foyer ruiné constitué d'une simple chape d'argile (10 cm d'épaisseur) sans radier. Le fond du creusement 506 présente une surface plus ou moins damée où des tessons disposés à plat pourraient constituer la trace d'un sol (US 452). Le lambeau d'un sol de cailloutis composé de petits galets (US 198/395) a pu être observé dans la partie ouest, autour du foyer 396. L'identification d'un négatif observé en stratigraphie, en bordure nord du creusement 506, reste hypothétique : Il pourrait correspondre à une sablière.

Ces vestiges permettent d'identifier un bâtiment semi-enterré (ou sur vide sanitaire : plancher ?) de dimensions assez importantes (5,20 m par au moins 4,20 m) accueillant un foyer excentré à simple sole d'argile. Son élévation associe pierres sèches, bois et terre. La nature de ce bâti reste difficile à établir : habitat, structure de stockage ou de séchage (?).

La zone sud

Une zone dense de structures fossoyées occupe la partie sud du site. Sept fosses forment des cuvettes pseudo-circulaires ou ovales (de 0,80 m à 1,80 m de diamètre) conservées sur une faible

1 - Situé dans la coupe ouest du site, ce foyer n'a été que partiellement dégagé. Si sa largeur reste inconnue (0,40 m mis au jour), sa longueur est conservée sur 1,20 m. Le radier de galets est disposé selon un plan plus ou moins quadrangulaire.

profondeur² (de 8 à 32 cm). La fonction initiale de ces fosses est indéterminée, elles ont finalement servi de dépotoir. Un ensemble de treize trous de poteaux et de douze trous de piquets semblent marquer l'emplacement d'un bâtiment. Ils présentent des plans et des profils hétérogènes mais leurs comblements sont similaires. Il est possible d'envisager l'existence d'une construction rectangulaire aux angles abattus de 4,20 m de large et 7,80 m de long, subdivisée en deux nefs de 2 m de large et axée NE/SO. Les trous de piquets se subdivisent en deux ensembles dont un, composé de cinq négatifs de piquets, forme un alignement en demi-cercle évoquant un petit enclos. Cette structure en rappelle d'autres mises au jour à Horand I où des négatifs de piquets formaient de petits enclos fermés (Bellon et Perrin 1992).

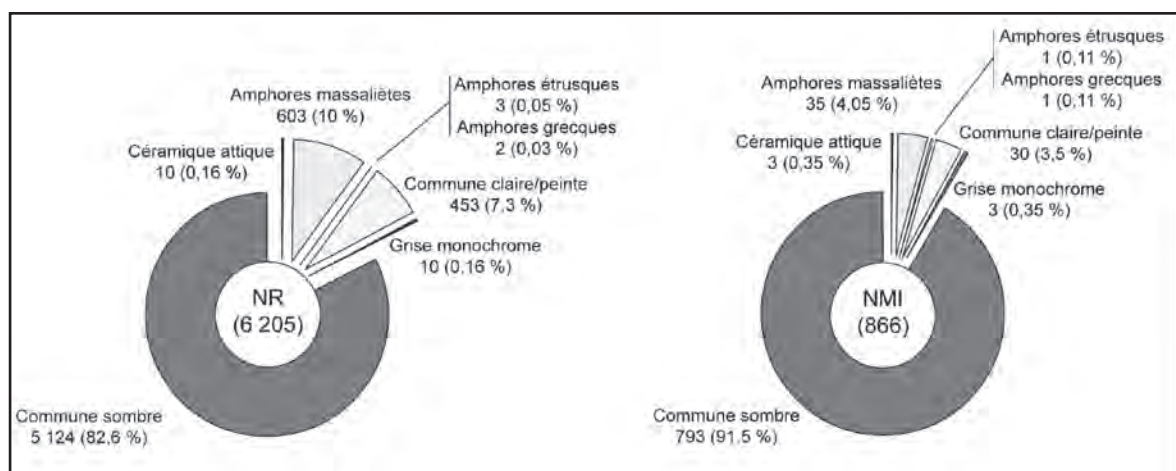
Le bâtiment 367

Dans l'extrême partie sud-est du site, cinq trous de poteaux alignés sur un axe N/S, décalé de 22° vers l'ouest, sont placés en bordure d'une dépression (US 368). Profonde de 0,40 m, elle présente une paroi verticale de 0,12 m puis un fond en pente douce. Il semble s'agir d'un creusement dans le terrain naturel reconnu sur une longueur de 3,20 m et dégagé sur une largeur de 1,70 m. Le fond du décaissement accueille un sol de cailloutis constitué de petits galets et de gravier (US 367). Ces vestiges semblent indiquer la présence d'un bâti semi-enterré : structure similaire au bâtiment 506, fond de cabane ou d'atelier.

Le mobilier céramique

Bien que le mobilier céramique ait fait l'objet d'un premier inventaire global, l'analyse fine des ensembles demeure en cours de finalisation. Le dénombrement des tessons est toutefois accompli, (fig. 1), toutes structures confondues ce sont plus de 6000 restes qui ont pu être répartis entre les différentes catégories de mobilier. Les productions indigènes dominent largement le corpus tandis que les importations (basse vallée du Rhône et orient) représentent plus de 17 %. Cette répartition est clairement différente (9 % d'importations) lorsque les comptages s'appuient sur le nombre de vases mais l'absence de recollage exhaustif sur les céramiques communes sombres faussent sensiblement ces résultats.

Le faciès céramologique de la rue du Mont d'Or est comparable aux ensembles déjà exhumés à Lyon. À une large majorité de céramiques locales voués à la consommation courante et au stockage des denrées viennent s'ajouter des éléments d'importations destinés au transport (amphores), à la préparation et au service du vin (commune claire) finalement partagé dans une vaisselle de prestige (céramique attique).



2 - Ces structures ont été particulièrement érodées par un terrassement récent, on peut restituer une trentaine de centimètres supplémentaires à leur ouverture d'origine, soit environ 165 m NGF ce qui correspond à l'altitude moyenne des vestiges du 1er âge du fer conservés sur le site.

Synthèse

La fouille a permis la découverte d'un ensemble dense de vestiges datés de la fin du 1er âge du fer (Ha D3) et du début du second (LT A1). Les sols, un large creusement, des foyers, des solins de pierres sèches, des sablières basses et des trous de poteaux permettent de restituer au moins cinq bâtiments, à vocation domestique ou de stockage, et de supposer la présence de trois autres. Différents modes de construction ont été employés : à même le sol ou semi-enterrée, sur poteaux porteurs ou sur parois porteuses. Les élévations des parois sont faites de bois et de terre et certaines pourraient présenter des pans de bois. Les sols sont majoritairement formés par de fins niveaux en petits galets et gravier. Un sol de terre battue est associé à une installation très stabilisée puisqu'il repose sur un imposant radier de blocs de gneiss.

Le caractère singulier du site réside notamment dans la superposition stratigraphique de trois bâtiments mettant en évidence deux états de construction. La densité des bâtiments présumés (huit au total), l'accolement de certains d'entre eux, leur superposition dans le temps et la récurrence des orientations permettent d'envisager ici la manifestation d'un phénomène proto-urbain. On pourrait donc percevoir dans ces vestiges la présence d'un « quartier d'habitat » bordier de la Saône, appartenant à l'agglomération proto-urbaine de Lyon-Vaise.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOUBE ET BUCHSENSCHUTZ (DIR.) 1988 : AUDOUBE (F.) et BUCHSENSCHUTZ (O.) (dir.). — *Architectures des âges des métaux. Fouilles récentes*. Dossiers de Protohistoire n°2. Paris, 1988.

BELLON, PERRIN 1992 : BELLON (C.), PERRIN (F.). — Nouvelles découvertes de l'âge du Fer à Lyon-Vaise (Rhône) : Le site de la rue Docteur-Horand. *RAE*, 43, 1992, p. 269-292.

BUCHSENSCHUTZ ET MORDANT (DIR.) 2005 : BUCHSENSCHUTZ (O.) et MORDANT (C.) (dir.). — *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127e, Nancy 2002. CTHS. Paris, 2005.

MONIN ET CARRARA 2008 : MONIN (M.) et CARRARA (S.). — *4-6 rue du Mont d'Or, 69009 Lyon*. Rapport final d'opération d'archéologie préventive, dactylographié. Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Service Archéologique Ville de Lyon. Lyon, 2008.

TREFFORT 2002 : TREFFORT (J.-M.). — L'habitat du Hallstatt final de Crest-Bourbousson 1 (Drôme). In *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 2 : la Protohistoire*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 9. Lattes, 2002, p. 383-396.

TREFFORT ET TREFFORT 2005 : TREFFORT (J.-M.) et TREFFORT (J.). — Le bâtiment 1 de Bourbousson à Crest (Drôme). Aperçu sur l'architecture domestique du premier âge du Fer en moyenne vallée du Rhône et essai de restitution intégrant les méthodes modernes de conception architecturale. In BUCHSENSCHUTZ (O.) et MORDANT (C.) (dir.). — *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127e, Nancy 2002. CTHS. Paris, 2005, p. 405-427.

LES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DE LA HAUTE-COUR À ESVRES-SUR-INDRE (37), I^{er} s. av. n.-è / II^e s. ap. J.-C.

Jean-Philippe CHIMIER,

INRAP, UMR 6173 Citeres-LAT, Tours.
jean-philippe.chimier@inrap.fr

La nécropole protohistorique et antique de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (37) est connue depuis la fouille et la publication d'une première série de tombes au début du XX^e siècle (BOBEAU 1909). En 2008, 42 nouvelles sépultures et 4 enclos ont été fouillés dans le cadre d'opérations préventives. Les vestiges se répartissent en plusieurs ensembles distincts, en partie contemporains.



Plan général des ensembles funéraires de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (37).

L'ensemble 1, publié en 1909, a été réétudié partiellement en 2005 puis en 2009. Il s'agit d'au moins une dizaine d'inhumations d'adultes et d'enfants datées de la période augustéenne au II^e siècle de notre ère. Les informations concernant cette série sont limitées et les parcelles fouillées ne sont pas clairement identifiées.

L'ensemble 2 a été fouillé au printemps 2008. Constitué de 20 inhumations et d'un enclos, il se distingue de la zone fouillée au début du XX^e s. d'une part par sa datation, qui couvre l'ensemble des I^{er} s. av. J.-C. et I^{er} s. de n. è. et d'autre part par la présence d'un nombre important d'enfants.

Les ensembles 3 et 4 correspondent à deux groupes de sépultures fouillés séparément à l'automne 2008, sans qu'il soit actuellement possible de déterminer s'il s'agit d'un ou de deux noyaux distincts. L'ensemble 3 comprend 9 sépultures et un enclos ; 13 tombes et deux enclos constituent l'ensemble 4. Les sépultures des ensembles 3 et 4, actuellement en cours d'étude, sont constituées d'inhumations d'enfants et d'adultes, globalement datées de La Tène D jusqu'au milieu du I^{er} s. de n. è. Les tombes de l'ens. 4 forment un groupe chronologiquement plus homogène, relevant essentiellement du I^{er} s. av. J.-C.

Aucun élément ne permet de déterminer la fonction des enclos, seuls deux d'entre eux ont été fouillés intégralement. L'enclos 1 est constitué de 4 fossés formant un trapèze de 69 m² (env. 10x7,5 m). L'enclos 2 est un carré de 98 m² (env. 10x10 m), le profil des fossés et leur stratification suggèrent éventuellement une tranchée de fondation de palissade. Les enclos 3 et 4 ont été fouillés partiellement : il s'agit vraisemblablement de structures carrées, larges de 8,50 à 9 m. Ces derniers enclos sont très arasés, il s'agit vraisemblablement des fossés ouverts. Les fossés des enclos 3 et 4 présentent chacun une interruption, respectivement sur leur côté oriental et septentrional.

Une sépulture a été fouillée à l'intérieur de chacun des enclos 1 et 4. Au moins dans le premier cas, la sépulture est postérieure à l'aménagement de l'enclos. Une autre sépulture, très mal datée, est située dans le fossé nord de l'enclos 1. Aucune sépulture ou autres structure identifiable n'a été mise en évidence au sein des deux autres enclos.

L'acidité du terrain naturel est à l'origine d'une médiocre conservation des ossements. Lorsque ceux-ci ont été conservés, les sépultures ont pu être identifiées comme étant des inhumations. Toutefois la pratique de la crémation est aussi attestée à travers la présence ponctuelle d'os brûlés en position résiduelle dans le comblement des structures.

La présence de clous au sein d'une partie des sépultures des ensembles 2 et 3 peut témoigner soit d'une architecture interne à la tombe, soit, des contenants des corps. A une exception près toutes les tombes ont livré du mobilier en dépôt : céramique, parures métalliques, perles en verre... Le nombre de dépôts dépasse exceptionnellement 4 par tombe ; les sépultures ayant livré le plus d'objets (jusqu'à 21) sont celles de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Ces nouvelles découvertes confirment l'importance du site protohistorique et antique d'Esvres, connu par la fouille d'une première nécropole à Vaugrignon (RIQUIER 2004) et renforcent l'hypothèse d'une agglomération secondaire à l'emplacement du bourg actuel (CHIMIER 2009).

BOBEAU 1909

Bobeau O. – Fouilles d'un cimetière gallo-romain à Esvres (Indre-et-Loire), *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1909 : 216-230.

CHIMIER 2009

Chimier J.-Ph. – Esvres-sur-Indre et son territoire de la Protohistoire au Moyen Age, in : Zadora-Rio E.(dir.) – *Atlas archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/>, UMR 6173 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires, à paraître.

RIQUIER 2004

Riquier S. – La nécropole gauloise de “ Vaugrignon ” à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 43 | 2004, [En ligne], mis en ligne le 01 mai 2006. URL : <http://racf.revues.org/index100.html>.

LE SITE HELVÈTE DU MORMONT (CANTON DE VAUD, SUISSE) : RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 2008.

Eduard DIETRICH, Patrice MÉNIEL, Patrick MOINAT, Claudia NITU

Suite à la découverte du site du Mormont et à la fouille de sauvetage qui s'est déroulé entre les mois de juin 2006 et de mars 2007 (Dietrich 2007 a et b), une campagne de sondages entreprise durant l'été 2007 a permis d'explorer deux autres zones menacées. Cette intervention a confirmé la présence de nouvelles fosses sur la colline du Mormont. Une fouille préventive a été organisée de juin à octobre 2008 dans les zones directement menacées par la troisième étape d'extension de la carrière d'exploitation des calcaires. Cette intervention a permis de dégager une surface de 7800 m² et de documenter une série de 38 nouvelles structures appartenant pour une part à un habitat daté du Hallstatt D, et pour le reste à une nouvelle série de puits à offrande datés de La Tène D1. Cette seconde campagne de terrain ne se situe pas dans l'ensellement fouillé en 2006, mais sur le flanc sud de la colline du Mormont (fig. 1).

L'occupation Ha D

Les vestiges comprennent les restes d'une construction, des petites fosses dépotoirs et des trous de poteau, limités à la moitié sud de la zone explorée cette année. La construction en terre consiste en un alignement de torchis orienté NE-SO avec des traces de clayonnage. Des négatifs de branches sur des nodules d'argile, des fragments en terre cuite qui présentent une surface lisse, parfois avec des traces de doigts, permettent d'interpréter cet aménagement comme une paroi. Il s'agit d'une construction de 0,40 m de large implantée dans un fossé d'une profondeur d'environ 0,20 m et repérée sur une longueur d'environ 5 m (fig. 2). Les traces de rubéfaction observées sur les bords de la paroi et sur les meules, tout comme la forte quantité de charbon mêlée au torchis, indiquent que l'ensemble a brûlé sur place. Une concentration de tessons organisés sur le même axe et la même largeur prolonge la paroi d'un peu plus de 3 m en direction nord-est. Les tessons (des fragments de fond, de panses et de bords de grands pots) étaient disposés à plat, en plusieurs strates. La fouille n'a mis en évidence que l'extrémité N-E

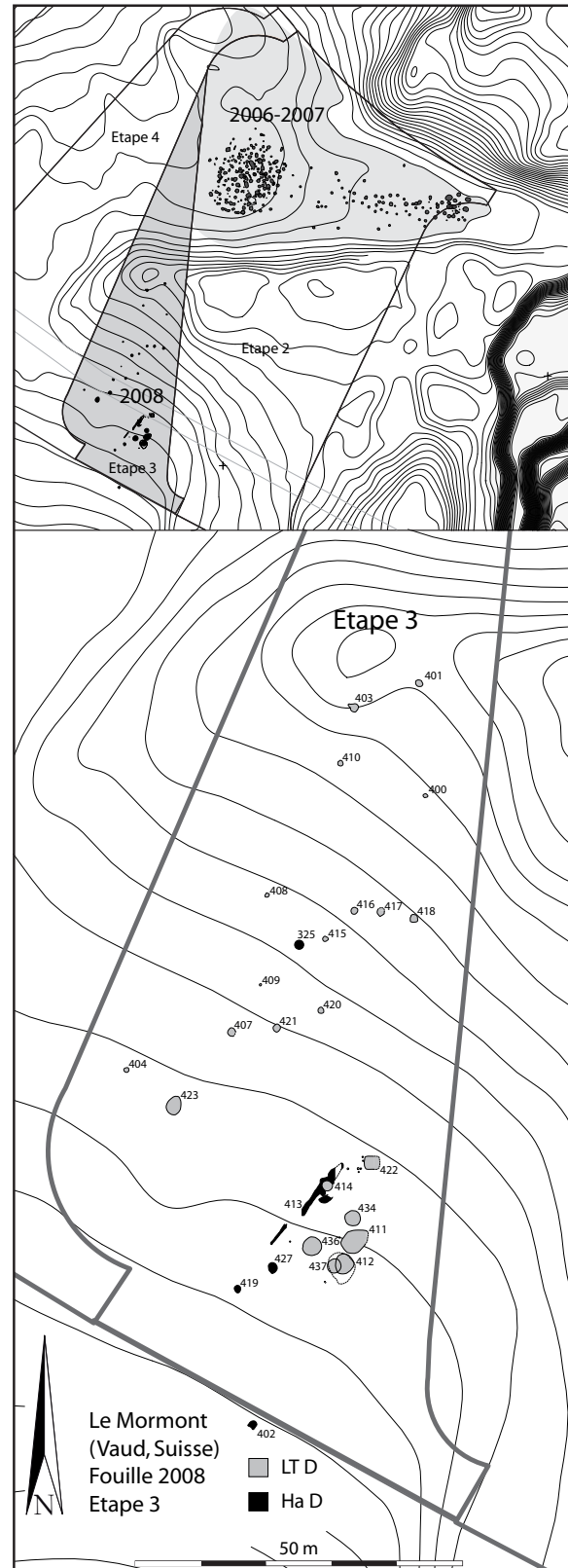


Fig. 1 : Plan général des fouilles de 2008 et situation par rapport à la fouille de 2006-2007.

de la paroi, le reste étant endommagé par l'érosion naturelle de la couche et le creusement des fosses LT D1, dans lesquelles on retrouve de nombreux tessons hallstattiens en position secondaire. Les découvertes de ce type sont pratiquement inconnues sur le Plateau suisse. En dehors de ce cadre géographique, une possible comparaison se trouve dans l'habitat de Choisy-au-Bac « Le Confluent » (Oise, France). Dans ce site, les occupations Ha B2 et Ha C se matérialisent par des structures d'habitat de plan rectangulaire dont les parois reposent sur des semelles de fondation (larges de 0,60-0,70 m) constituées de restes de torchis et céramiques (Blanchet 1984, p. 413-419).

Malgré une fouille extensive sur près de 7800 m², seuls de rares fragments de torchis et de poterie ont été découverts dans le reste du site.

Plusieurs objets, dont deux meules, un lissoir à céramique et des fragments de trois ou quatre anneaux d'argile, ont été repérés. Les restes de faune et le mobilier métallique (à l'exception d'un anneau en bronze) sont totalement absents, mais la céramique est bien représentée (fig. 2 et 3).

La céramique est très homogène pour ce qui est de la forme, de la pâte et du décor. La pâte grossière domine, la pâte mi-fine est peu fréquente et la pâte fine est exceptionnelle.

Les formes bien représentées dans le corpus sont les pots de stockage sans encolure munis d'un cordon digité et dont la lèvre est parfois ornée d'impressions. On remarque également la présence de pots à profil sinueux décorés de cannelures sur épaule, des bols, des écuelles très évasées et des petits pots. On observe une technique de cuisson oxydante et un très bon état de conservation.

Dans l'état actuel de la recherche, les comparaisons les plus proches nous semblent être les habitats, situés sur la rive Nord du lac de Neuchâtel, d'Onnens VD - Le Motti (Rychner-Faraggi et Wolf 2001) et de Marin-Epagnier NE Les Bourguignonnes (Arnold 1999). Le site du Mormont est probablement contemporain de deux découvertes récentes dans le canton de Fribourg : les habitats de Cheyres/ Roche Burin et Font/Le Péchau (Ruffieux et Wolf 2005).

Une rapide évaluation du mobilier céramique nous permet de proposer une datation au Ha D.

Des tessons de poterie de cette même époque ont été recueillis au sommet de la colline du Mormont lors de la campagne de sondages de février 2006. La fouille de 2008 nous a ainsi permis de documenter un site de hauteur du Premier âge du Fer installé à une altitude moyenne de 560 - 565 m, à proximité du sommet de la colline.

L'occupation de La Tène D

La fin de l'âge du Fer est représentée par seize fosses à dépôt et deux foyers. La présence des structures est conditionnée par l'existence de deux petites failles calcaires de quelques mètres de largeur et d'une longueur respective de 70 m et 30 m orientées du nord-est au sud-ouest. Ces deux failles sont séparées d'environ 15 m. Ce sont les seuls endroits où l'épaisseur du dépôt sédimentaire dépasse 0,60 m et permet de creuser une fosse un peu plus profonde. Cette observation confirme l'hypothèse, émise lors de la première campagne, selon laquelle c'est bien l'épaisseur de la couverture sédimentaire et, par conséquent la possibilité de creuser des structures, qui conditionne l'implantation des puits.

La profondeur des fosses varie en fonction de l'épaisseur du substrat morainique (de 1 à 3 m environ). Le fond se situe régulièrement au contact du calcaire, parfois entaillé pour gagner de la profondeur.

Ces nouvelles fosses, contemporaines de celles fouillées en 2006-2007, présentent des contenus et des modes des dépôts quelque peu différents : il y a moins d'objets en métal et la céramique est très fragmentée.

La faune est omniprésente, mais contrairement à la zone fouillée en 2006-2007, on constate une nette prédominance de restes de boucherie, parfois associés à des restes humains (Anomalie 406). Le dépôt d'animaux complets n'est cependant pas absent de cette zone : le dépôt principal de l'anomalie 414 se compose d'une petite vache de 1,05 m au garrot. Elle est accompagnée d'une centaine d'os dont 49 sont déterminés et appartiennent aux espèces suivantes : bœuf (31), porc (3), caprin (1), cheval (11), chien (2) et oiseau (1). Cette structure contenait également un occipital d'enfant et un mobilier spectaculaire composé de six meules, plusieurs récipients en céramique et



Fig. 2 : Les restes de la paroi effondrée. On remarque dans la partie gauche le pourtour circulaire d'une fosse laténienne qui a perturbé le niveau hallstattien.



Fig. 3 : Détail des céramiques dans le niveau de démolition hallstattien.

sur le fond, déposé dans une anfractuosit  du rocher un bracelet en bronze, un fond de c ramique et une cr maill re en fer.

L'anomalie 417 est une fosse de faible profondeur, marqu e   son sommet par un gros bloc erratique. Elle contenait un individu enterr  en position accroupie sur un ensemble de mobilier compos  de deux objets en fer (en cours de restauration) et de c ramiques ; les fragments d'un grand r cipient formaient le fond de l'inhumation. Le corps  tait accompagn  d'un gobelet en p te grise fine et d'un r cipient d pos  cass . L'analyse taphonomique permet de d montrer que le corps s'est d compos  sur place et en espace vide et qu'il n'arrive pas entier dans la fosse. Plusieurs os des membres sont absents ou dispos s sur le bord de la fosse, alors que les deux avant-bras sont crois s sous une pierre en fond de s pulture. L'avant-bras gauche se distingue par l'absence de l'ulna alors que les autres os sont en connexion stricte. On retrouve donc dans ce d p t les observations mentionn es lors de la fouille des inhum s assis du site d'Acy-Romance (Ardennes),   savoir des absences d'os qui s'opposent   l'observation de connexions labiles parfaitement conserv es (Lambot et M niel, 2000).

L'anomalie 422 comportait deux ensembles distincts. Le niveau sup rieur renfermait un corps en d cubitus dorsal, associ    des restes de chevaux. Trente centim tres plus bas, trois nouveaux corps ont  t  d pos s sur des restes d'animaux, deux adultes plac s c te   c te en d cubitus ventral et un enfant en d cubitus dorsal (fig. 4). Les deux sujets adultes ne sont repr sent s que par le tronc

et les membres du côté gauche. Les fémurs ont été cassés au milieu des diaphyses. Les avant-bras ont également été brisés aux extrémités distales. Il s'agit bien d'un dépôt de deux corps incomplets en connexion. Ces trois corps présentent des traces évidentes de brûlures à des températures ne dépassant pas 400°C. La disposition des traces de feu est identique pour les deux adultes : les crânes sont très touchés, de même que les deux coudes gauches, les extrémités des deux avant-bras et des deux fémurs. La similitude des traces de feu et les absences d'os (côtés droits) indiquent clairement qu'il ne s'agit pas des restes d'une incinération mal conduite. Les corps ont subi un démembrement avant une cuisson, qui a noirci l'os dans les zones non recouvertes de muscles (crânes, coudes et clavicules) mais laissant des connexions strictes et de la chair probablement grillée sur les autres parties du corps. Nous n'avons pas trouvé de trace de feu sur l'enfant lors de la fouille, mais l'observation des os après lavage a permis de constater que la face inférieure de la mandibule, au niveau du menton, était très légèrement brûlée. Il faut donc admettre que les trois corps ont reçu le même traitement.

Sous les restes humains et directement au contact de ceux-ci se trouvaient des restes d'animaux composés essentiellement de chevilles osseuses de bœufs, de fragments de mandibules et des scapula de porc et de bœuf, associés à chacun des individus. Les restes de faune présentaient également des traces discrètes de feu, notamment sur les fragments de mandibules de porc.

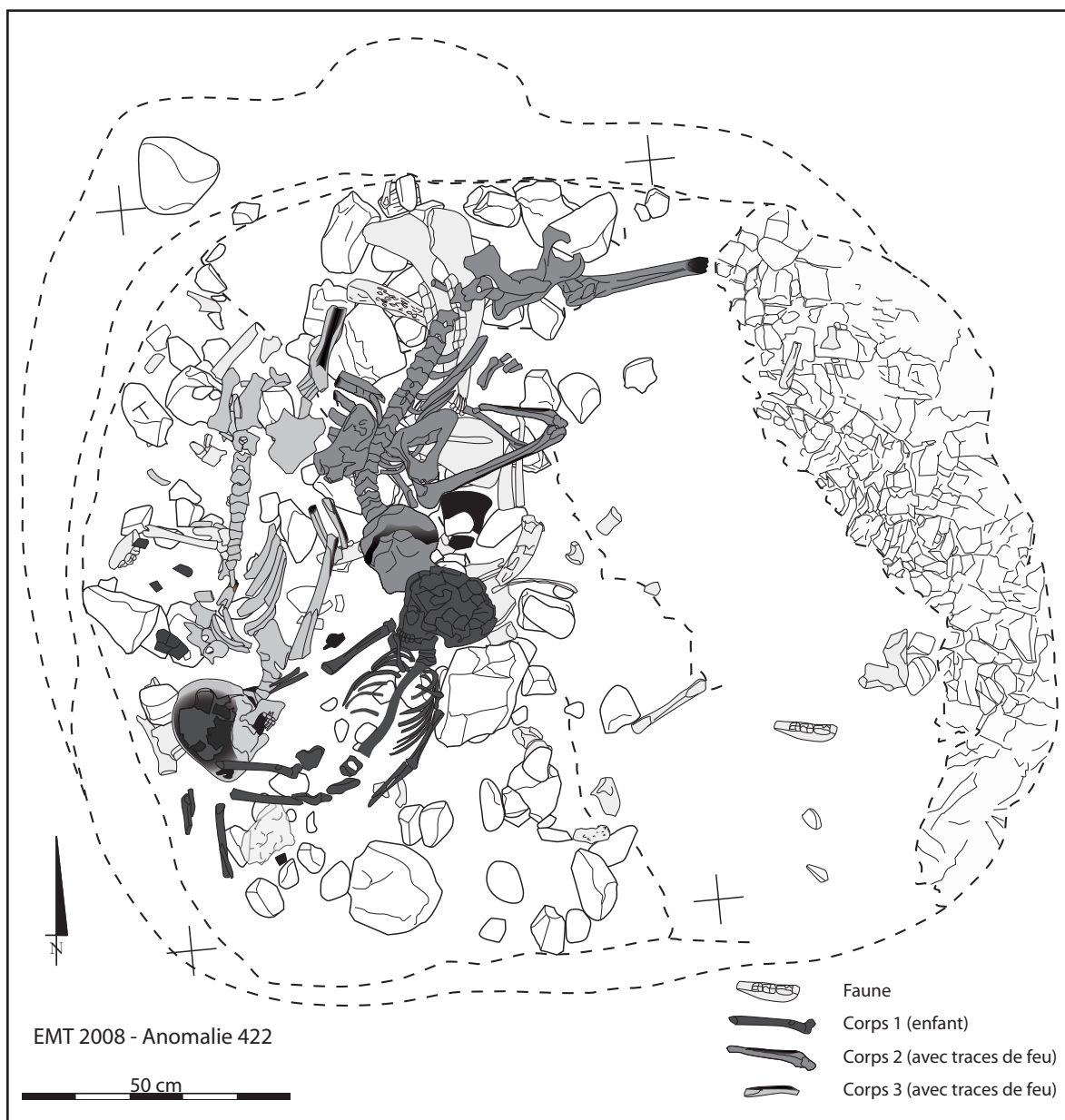


Fig. 4 : Anomalie 422 – trois corps mutilés en dépôt primaire avec des traces de brûlure (dess. P. Moinat).

Conclusion

La campagne de 2008 montre que la zone des fosses à offrandes s'étend bien au delà du secteur de forte densité de l'ensellement fouillé en 2006-2007, et accentue encore le problème de la délimitation de ce lieu. Bien que les fosses soient beaucoup moins denses que dans la première zone, il faut admettre que ce n'est pas la topographie particulière de la colline qui délimitait ce lieu de culte.

L'analyse fine de plusieurs fosses a permis de mieux comprendre l'alternance entre des dépôts de corps complets, humains ou animaux, et la présence récurrente de niveaux moins spectaculaires, qui livrent des amas de restes de consommation ou des ensembles plus difficiles à interpréter mais qui, dans les deux cas, contiennent des restes humains épars. On peut admettre qu'on est dans ce cas hors de contextes funéraires traditionnels et également hors de sanctuaire de type guerrier comme c'est le cas dans le nord de la Gaule. Les observations réalisées au Mormont répondent donc à une nouvelle forme de traitement des cadavres, qui associe découpe, cuisson et abandon de corps dans des fosses qui renferment également d'autres objets. On se situe donc plus vraisemblablement du côté du sacrifice, de la consommation ou de l'offrande.

LOCALISATION DU SITE

Le Mormont, commune de La Sarraz, canton de Vaud (Suisse). Carte Nationale 1222, coordonnées : 530'760/167'500. Altitude 571 m.

BIBLIOGRAPHIE

ARNOLD, B. 1999. Le site hallstattien de Marin-Epagnier NE, Les Bourguignonnes, *Helvetia archaeologica*, 30, p. 145-154.

BLANCHET, J.-C. 1984. Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France. Chalcolithique, Age du Bronze et début du premier Age du Fer. Paris : Société Préhistorique française. (Mémoires de la Société Préhistorique française, 17).

DIETRICH E., AVEC LA COLL. DE KAENEL, G. ET WEIDMANN, J. 2007-A. Le sanctuaire helvète du Mormont. *Archéologie Suisse*, 30, 1, p. 2-13.

DIETRICH, E. 2007-B. Le sanctuaire celtique du Mormont, Vaud, Suisse. *Bulletin de l'AFEAF* 25, p. 61-64.

LAMBOT B., MÉNIEL P., 2000. Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional. In : Verger S. (Ed.), Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance. Actes de la table ronde de Rome, 18-19 avril 1997. Rome : Ecole française de Rome (Collection de l'école française de Rome ; 276), p. 7-139, 85 fig.

RUFFIEUX, M., WOLF, S. (2005). La production céramique entre le IXe et le Ve siècle avant J.-C. dans la Broye, *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, 7, p. 126-147.

RYCHNER-FARAGGI, A.-M., WOLF, S. (2001) Cendre d'os et céramique hallstattiennes à Onnens VD – Le Motti, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 84, p. 171-176.

Investigations et documentations : Archeodunum SA, Gollion
Claudia Nitu, Eduard Dietrich, Archeodunum SA, Gollion,
Patrick Moinat, Archéologie cantonale VD
Patrice Méniel, CNRS (UMR 5594, ARTeHIS)

VOVES (EURE-ET-LOIR) : UNE OCCUPATION DU DÉBUT DE LA TÈNE FINALE

Emilie FENCKE et Sandrine DURGEAU,
service archéologique de l'Eure-et-Loir

L'étude archéologique du site de Voves s'inscrit dans la problématique liée aux sites d'habitat de La Tène en Eure-et-Loir et plus généralement dans le nord du territoire carnute. Les opérations d'archéologie préventive menées sur les sites de Voves et plus récemment d'Anet, Gellainville « Le Radray » et Fontaine-La-Guyon « Les Déserts » par le service archéologique sont venues enrichir un corpus jusqu'alors relativement mince. En effet, les sites laténiens en Eure et Loir n'étaient jusqu'à présent représentés que par un corpus de 7 sites (fig.1). Dans le Loiret, ce corpus s'est considérablement accru, ces dernières années, grâce aux nombreuses opérations d'archéologie préventive, menées par l'INRAP, dans le nord du département et notamment sur le tracé de l'autoroute A19.

La mise en perspective des résultats issus de toutes ces opérations récentes va contribuer dans les prochaines années à renouveler notre connaissance sur les modes d'occupation du sol dans le nord de la région Centre à l'époque de La Tène.

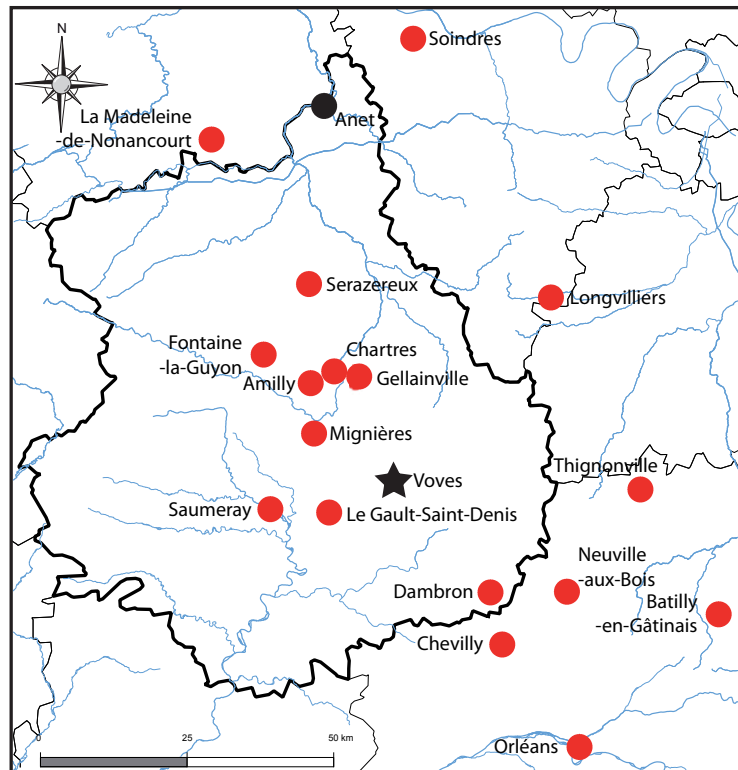


Figure 1- Le sites de La Tène moyenne et finale en Eure-et-Loir et dans les régions proches (DAO. Nicolas Payraud)

Les structures archéologiques : un site composé de deux enclos

La prescription de fouille au lieu-dit « Le Moulin Geargeot » sur la commune de Voves fait suite à deux diagnostics réalisés par l'INRAP. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la déviation de la commune et de l'aménagement d'une ZAC au nord du territoire communal. Cette fouille a eu lieu entre septembre et début décembre 2006. Elle a porté sur une surface d'1,2 hectare. Cette opération a mis en évidence la présence de 2 enclos fossoyés et d'un chemin médiéval associé à un réseau parcellaire. Entre les deux enclos, distants d'une cinquantaine de mètres, aucune structure attribuable à l'époque laténienne n'a été mise en évidence.

L'enclos I

Le premier enclos enferme une surface de 1702 m². Les 4 fossés délimitant l'enclos ont été reconnus sur l'intégralité de leur tracé : ils délimitent une aire de 1702 m². Aucune interruption pouvant correspondre à une entrée n'a pu être identifiée ; l'hypothèse de l'existence d'une passerelle en bois pour entrer dans l'enclos peut donc être envisagée.

Au sein de cet enclos, la densité des structures archéologiques est relativement faible. Aucun plan de bâtiment, ni aucune structure de stockage du grain de type silo ou grenier n'a été reconnu

dans cette zone. Seule une petite dizaine de trous de poteaux et 3 fosses ont été mis en évidence mais leur fonction n'a pu être déterminée.

L'analyse spatiale ainsi que les études archéozoologique, du mobilier métallique et des quelques éléments lithiques récoltés n'ont pas permis de mieux caractériser les activités pratiquées dans cet enclos.

L'étude du mobilier céramique (mise en évidence de formes caractéristiques du vaisselier laténien), de même que la présence dans les comblements des fossés de résidus de vidange de foyers domestiques ne laissent pourtant que peu de doute sur la vocation domestique du site.

L'enclos 2

Les quatre fossés ceignant l'enclos 2 dessinent un enclos de forme grossièrement trapézoïdale reconnu sur la quasi-intégralité de son tracé. Ils délimitent une aire de 3708 m². Contrairement au précédent il comporte une ouverture à l'est.

L'enclos 2 est occupé plus densément et essentiellement dans sa moitié est. Dans la moitié ouest de l'enclos, la lisibilité des vestiges protohistoriques a sans doute été largement oblitéré par l'aménagement du chemin. Les faits identifiés correspondent essentiellement à des structures de stockage, de type fosse-silo, ainsi qu'à des fosses et trous de poteaux. On mentionnera enfin la présence de fossés de plus petites dimensions segmentant l'espace interne de l'enclos en 5 zones dédiées à diverses activités

Tout d'abord, la zone centrale où des ensembles de trous de poteau et de fosses de petites dimensions semblent dessiner l'espace d'habitation, même si aucun plan de bâtiment ne peut être restitué avec certitude. Ensuite, le quart sud-ouest où se situent quelques structures éparses (fosses, trous de poteaux), correspondant aux marges de l'habitat. Le quart nord-ouest de l'enclos est vierge de vestiges protohistoriques. Quant au quart sud-est, il est subdivisé par des fossés de dimensions moyennes. Ils sont associés à quelques fosses aux fonctions diverses et à un silo. Cette zone correspond sans doute à une zone d'activité située en périphérie immédiate de la zone d'habitation. Enfin, dans le quart nord-est, un ensemble de 9 fosses-silos ou grandes fosses est interprété comme la zone destinée au stockage.

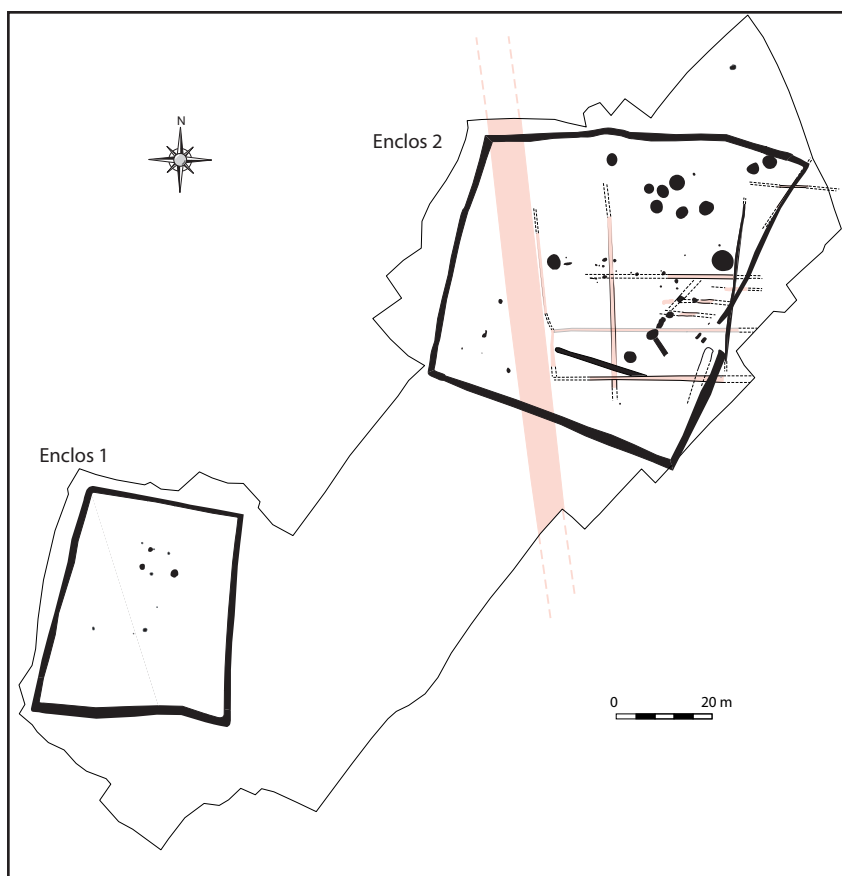


Figure 2 – Voves- Plan des structures archéologiques

Le mobilier découvert dans l'enclos 2 comprend des éléments résiduels liés à des activités artisanales exécutées dans un cadre domestique (tissage, métallurgie, mouture). D'autres activités domestiques pratiquées sur le site sont illustrées par le mobilier céramique.

Le mobilier céramique découvert sur le site

Le mobilier céramique est composé de plus de 4500 tessons. Parmi ce mobilier, 220 céramiques caractéristiques ont été dessinées. L'étude de ce mobilier fait apparaître la présence de deux phases d'occupations principales.

Deux phases d'occupations principales

La première phase d'occupation du site est visible sous la forme de céramiques non tournées très fragmentées. Ce mobilier est concentré dans la partie est de l'enclos II. Cette première zone d'occupation devrait se développer plus à l'est et au sud (diagnostic Salé, 2003). Le mobilier le mieux conservé provient des structures F219 et F239. Il comporte des ressemblances avec celui daté de La Tène C1 découvert à Thignonville étudié par Sandrine Riquier (Augier et al. 2007).

La seconde phase d'occupation, la mieux représentée, concerne le début de La Tène finale. Il comporte de nombreuses similitudes avec le mobilier découvert à Saumeray et daté de La Tène D1. Toutefois, lorsque l'on essaye d'apparenter le mobilier de Voves avec celui des horizons orléanais décrits par Sandrine Riquier dans le cadre de sa thèse (Riquier 2007), on se rend compte que la datation du mobilier fluctue sur ses cinq premiers horizons (soit entre La Tène C2 et D2a).

Les différentes productions visibles dans le corpus de La Tène finale

Le mobilier de La Tène finale comprend des types morphologiques et des productions bien distincts. L'essentiel du mobilier est composé de vases de stockage et de présentation (fig.3).

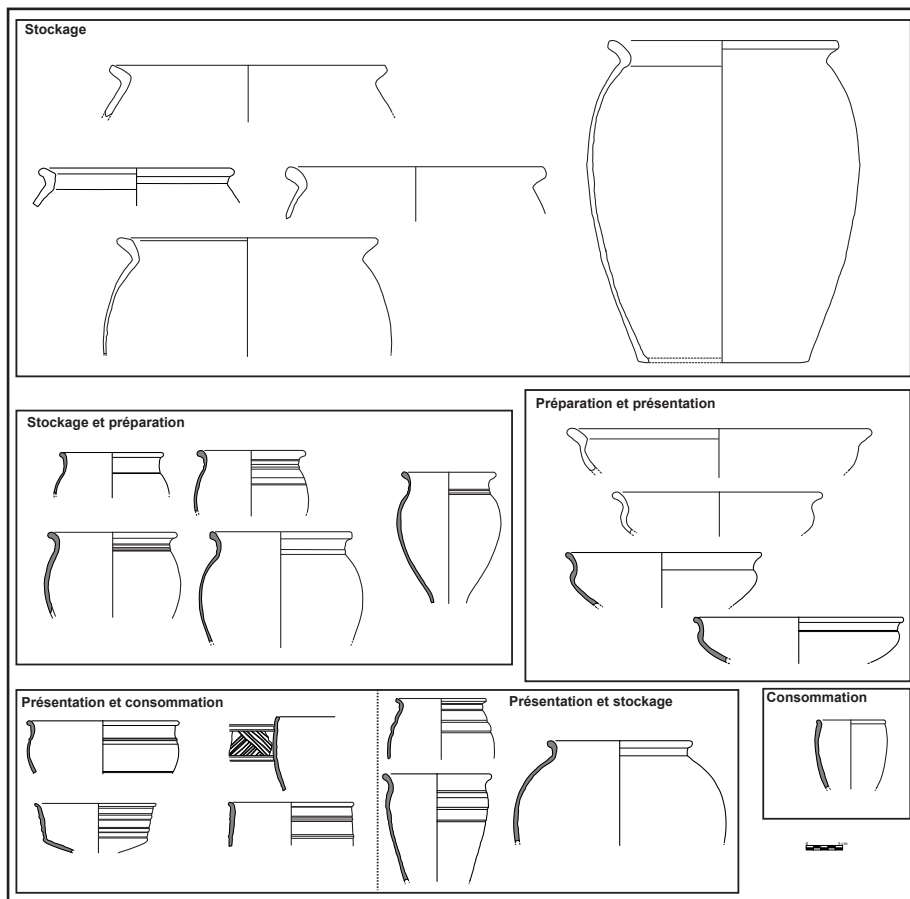


Figure 3 - Voves Les différentes productions céramiques de La Tène finale.

Cette première catégorie regroupe des vases de grandes dimensions comportant des surfaces enduites à l'aide d'un enduit résineux, tandis que la surface interne est desquamée. Une majorité comporte des inclusions végétales dans la pâte. Ces poteries montrent des profils de haut de panse diversifié. Leur lèvre est soit massive ou étirée. Les vases de stockage et ou de préparation sont aussi représentés par des vases à ouverture rétrécie de plus petit volume. Ils présentent un profil globulaire assez standardisé. Nombre d'entre eux comportent des cannelures et baguettes sur le col, entre lesquelles il n'est pas rare de retrouver des traces de suie. Ces céramiques sont mises en forme à l'aide du tour.

La distinction entre vaisselle de présentation et de préparation est parfois difficile à faire. En effet, nombre de formes ouvertes présentent à la fois des dépôts de suies mais comportent, aussi, un polissage couvrant soigné. C'est le cas des écuelles à profil en S ou de des céramiques à collerette interne. Cette distinction est d'autant plus difficile à faire que le corpus de forme employé y est varié. Cette catégorie est représentée à la fois par des formes ouvertes (jatte à col haut munis de baguettes...) et des formes hautes à ouverture rétrécie (gobelet, pot à col muni de bourrelets, ...).

Enfin, la catégorie des amphores fait leur apparition dans ce corpus. Ces dernières représentent moins de 7% du nombre de reste. Aucun élément morphologique, bord, col ou fond, n'a été retrouvé.

A l'issue de la fouille, la synthèse des données recueillies sur le terrain ainsi que les études réalisées sur les différents mobiliers (étude archéozoologique par Anne-Sophie Vigot, étude céramologique par Sandrine Durgeau, étude molinologique par Boris Robin [Service Municipal d'Archéologie de Chartres]) ont permis de mieux cerner la nature et la chronologie du site : un habitat rural matérialisé par une occupation diffuse à la fin de La Tène moyenne (La Tène C2), concentrée dans la moitié est de l'enclos principal; puis une densification de l'occupation et une structuration de l'espace au sein de 2 enclos à La Tène finale (La Tène D1-D2).

Si les structures archéologiques restent modestes, l'étude du mobilier associé permet de détailler un peu plus le vaisselier utilisé entre la Tène C2 et La Tène D dans la région. Il vient ainsi compléter l'étude menée par Sandrine Riquier sur le site de Saumeray. En montrant à nouveau les différences entre le vaisselier utilisé à Orléans et ceux utilisés à Saumeray et maintenant Voves, ce mobilier vient confirmer l'hypothèse de Sandrine Riquier concernant l'appartenance de Saumeray à une seconde aire chrono-culturelle, bien différente de l'aire orléanaise.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER L. et al., Augier (L.), Mennessier-Jouannet (C.), Milcent (P.-Y.), Orengo L., Riquier (S.), « La France centrale aux IV^e-III^e s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais) », in Mennessier-Jouannet (C.) (éd.), Adam (A.-M.) (éd.), Milcent (P.-Y.) (éd.). — *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère* : XXVIII^e colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 2003 : Thème spécialisé. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 117-176, 27 fig., 2 annexes, bibliogr. p. 172-176. (Monographies d'archéologie méditerranéenne. [Hors série]).

RIQUIER (S.), La chronologie de l'oppidum Carnute de Cenabum/Orléans (Loiret), in fascicules de pré-actes de la table ronde organisée au CAE du mont Beuvray du 15-17 octobre 2007, chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-II^e s. av. J.-C) dans l'Est de la France et les régions voisines, inédit.

SALE (P.) (Dir.), *ZAC du Moulin Geargeot, Voves (Eure-et-Loir)*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Centre-Ile-de-France, SRA Centre, Orléans, novembre 2003.

L'OCCUPATION HALLSTATT FINAL DE CAGNY (14) « PROJET DECATHLON »

P. GIRAUD

CG14

La fouille du site de Cagny (14), localisé au sud-est de l'agglomération caennaise, a été réalisée par une équipe du Conseil Général du Calvados en 2008. La surface décapée lors de cette opération de fouille préventive est d'environ 4 hectares.

L'occupation principale est datée de la fin du premier âge du Fer. Trois ensembles distincts peuvent être mis en évidence.

Ensemble 1

Le premier comprend un important enclos d'habitat d'environ 8000 m² de surface pour sa phase la plus ancienne. Au niveau de l'entrée les fossés sont puissants avec une largeur supérieure à trois mètres et une profondeur de plus de 2 mètres. Parmi les nombreuses structures mises au jour à l'intérieur de cet enclos on compte plusieurs fosses d'extractions polylobées, des bâtiments dont un de grande taille de plan rectangulaire, probablement à abside. Deux types de structures de stockage ont été mis au jour : un silo et trois fosses quadrangulaires ou petits celliers, l'un d'eux présente une stratigraphie dans laquelle nous avons observé plusieurs aménagements de sol. Les restes d'un porcelet ont été découverts sur le fond du plus profond (environ 1,80m de profondeur). Le fossé et certaines structures ont livré un mobilier domestique abondant. Des rejets massifs de ratés de cuissons de poteries associés à des fragments de pesons et de paroi de fours ont été trouvés dans le remplissage de deux sections du fossé d'enclos. Un bloc de calcaire indique l'emplacement d'une sépulture localisée dans le fond du fossé côté ouest. Au niveau de l'entrée, c'est un cheval qui a été déposé dans le dernier niveau de remplissage de la structure, peut-être au moment de son comblement.

L'espace d'habitat a été ensuite réaménagé : il se présente sous la forme de deux enclos accolés beaucoup plus petits, l'un d'eux est délimité par une palissade et est compartimenté. Au moins quatre phases de réaménagement de cet habitat ont pu être observées. A cet ensemble sont reliés des fossés parcellaires, l'un d'eux a également livré le squelette d'un cheval. Deux enclos fermés partiellement peuvent être mis en relation avec cet habitat ; cependant, aucun d'eux n'a livré de rejets témoignant d'activité domestique ou encore artisanale.

Le mobilier céramique mis au jour dans les différentes phases de l'habitat compte environ 600 éléments de formes que l'on peut attribuer à la fin du VI^e siècle pour les ensembles les plus anciens et probablement à la deuxième moitié du V^e siècle pour les plus récents.

C'est en bordure d'un des fossés parcellaire qu'est localisée la nécropole associée à l'habitat. Elle est comprise dans une bande de dix mètres de largeur sur une trentaine de mètres de longueur. Trente-sept sépultures ont été identifiées dont trois incinérations, leur état de conservation est médiocre. Certaines ont livré du mobilier avec des torques : à jonc lisse en bronze, en fer ou encore bipartites bronze/fer. Un torque en fer à quatre billes de bronze et quatre perles en corail proviennent d'une des inhumations. La seule incinération intégralement conservée a été déposée dans un vase à pied, à col haut, décoré de trois cannelures à la jonction col/panse. Le mobilier métallique issu de cette nécropole semble attribuable à une fourchette chronologique comprise entre le milieu du VI^e siècle et le milieu du V^e siècle.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble est situé dans la moitié sud du décapage où l'arasement est plus important. Il correspond à un réseau de fossés, d'enclos s'articulant avec une voirie bordée de fossés. Ce n'est pas la première fois qu'est mis en évidence, dans la Plaine de Caen, la présence de



chemins attribuables à la fin du I^{er} âge du fer comme sur le site d'Ifs. Toutefois, la chaussée, mise au jour ici, comprend quelques sections très bien conservées où des ornières sont visibles, l'une d'elle a encore son empiècement conservé.

Vers l'ouest le long de la voirie une série de petits compartiments fossoyés se raccordent aux fossés bordiers. On retrouve peu de structures à l'intérieur de ces espaces, parmi elles : un four domestique sur dalle et deux grandes fosses quadrangulaires peu profondes (fond de bâtiments ?). Des enclos sont raccordés à ces compartiments; le plus grand, au fossé peu profond, semble plutôt correspondre à un parcellaire. À l'intérieur, les nombreuses structures relevées (fosses, silos, bâtiments et greniers) ne sont pas toutes contemporaines de l'enclos. Les fossés ont livré assez peu de mobilier ; toutefois, un dépôt de deux petits vases situliformes du V^e siècle y a été découvert. Un enclos carré, avec une entrée et des fossés plus puissants est raccordé au système précédent.



Très peu de structures se trouvent dans son espace interne dont néanmoins quelques séries de trous de poteaux (certains appartenant à des greniers). Le fossé a livré un peu de mobilier domestique attribuable à la fin du premier âge du Fer.

Il semble que cet ensemble, composé de très petits enclos organisés le long de la chaussée et raccordés à un réseau parcellaire, se prolonge plus à l'ouest et probablement de l'autre côté de la chaussée.

Ensemble 3

Cet ensemble comprend deux enclos de petites dimensions ; la surface du plus modeste mesure à peine 700m². Tous deux possèdent une entrée orientée vers l'est. Très peu de mobilier provient de leurs fossés dont une quasi absence de restes fauniques. Les structures internes identifiables sont peu nombreuses. Le plus grand enclos comprend un silo, une grande structure de stockage (souterrain ou deux grands silos accolés) et une petite fosse remplie d'argile coquillée. Celui aux dimensions plus modestes compte de nombreux trous de poteaux appartenant soit à un grand bâtiment soit à plusieurs petites constructions accolées. Le rare mobilier céramique mis au jour permet d'attribuer ces deux enclos à la fin du IV^e siècle ou au III^e siècle, avec notamment un vase à décor dit « balle de golf ».

Conclusion

Ce site permet de mettre en évidence deux ensembles contemporains, de morphologie et probablement à vocation distincte. Le premier a toutes les caractéristiques d'un important établissement rural. Il est relié à un réseau parcellaire et compte deux enclos annexes. La nécropole des habitants du lieu a été découverte à proximité, lors du décapage. Le second ensemble est composé d'une série de petits compartiments implantés le long d'une chaussée. Il est raccordé à un réseau parcellaire et probablement à des habitats de statut plus modeste que celui de l'ensemble 1. L'abondance du mobilier, notamment céramique, mis au jour dans certaines des structures de ces deux entités ainsi que les éléments de parure provenant de sépultures des deux secteurs nous permet d'attribuer leur implantation dans la seconde moitié du VI^e siècle et un abandon au cours du Ve siècle.

Les deux enclos, datés de la fin de La Tène ancienne, ne regroupent pas les critères classiques de l'habitat rural : dimensions très modestes, absence de véritables rejets domestiques. Ils pourraient être localisés en bordure d'un second axe routier perpendiculaire au premier. Leur fonction, qui reste à déterminer, est peut-être à rapprocher de celle des compartiments de l'ensemble 1.

LE SITE A STELES DU PREMIER AGE DU FER DES TOURIÈS (SAINT-JEAN ET SAINT-PAUL, AVEYRON) : CAMPAGNE 2008

Philippe GRUAT

C.A.D. de l'Aveyron et UMR 5140 du CNRS (Lattes)
avec la collaboration de Laetitia CURE, Bertrand FRANQUEVILLE, Georges MARCHAND
et Jérôme TRESCARTE

La fouille programmée 2008 du site des Tourières avait pour objectif d'évaluer le potentiel de ce dernier et surtout caractériser le contexte archéologique de l'exceptionnel lot de stèles récemment identifié (Gruat, Pujol et Serres 2007 ; Gruat à paraître). Tout donnait à penser que ces dernières étaient en réemploi dans un rempart d'un petit éperon barré (oppidum) comme c'est le cas des quelques 500 stèles anépigraphes, le plus souvent aniconiques, des bêtes ou autres cippes du Midi de la France (Arcelin et Gruat 2003 ; Garcia 2004).

Les premiers résultats enregistrés sont inespérés et d'une importance scientifique de tout premier ordre. Pour la première fois en Gaule méridionale, ces stèles ne sont pas de simples réemplois, plus ou moins symboliques, dans un cadre urbain ou domestique mais le résultat de manipulations particulières au sein de plusieurs aménagements successifs complexes relevant manifestement de la sphère culturelle et/ou funéraire. La chance du site des Tourières réside dans le fait qu'après son abandon définitif, au cours du V^e s. av. J.-C., ce dernier n'a pas été réoccupé, notamment par un habitat fortifié. On peut donc tenter d'appréhender le contexte initial de ces stèles dont la nature culturelle est généralement admise, vraisemblablement dans le cadre de sanctuaires naturalistes et/ou héroïques (Garcia 2004, p. 103-115). La fouille n'étant que très partielle (492 m² ouverts sur une superficie de 0,4 ha), il ne s'agit bien sûr que de premières conclusions susceptibles d'évoluer.

L'horizon le plus ancien du site (l'u.s. 1014), malheureusement non daté précisément (premier âge du Fer ?), a livré de rares éclats de stèles. On ne sait pas encore si ces vestiges correspondent à des déchets de taille ou à des bris de stèles érigées lors d'une première phase ou s'ils sont liés au tertre de terre (u.s. 1011) élevé la phase suivante au cours de laquelle cet horizon sert de paléosol périphérique.

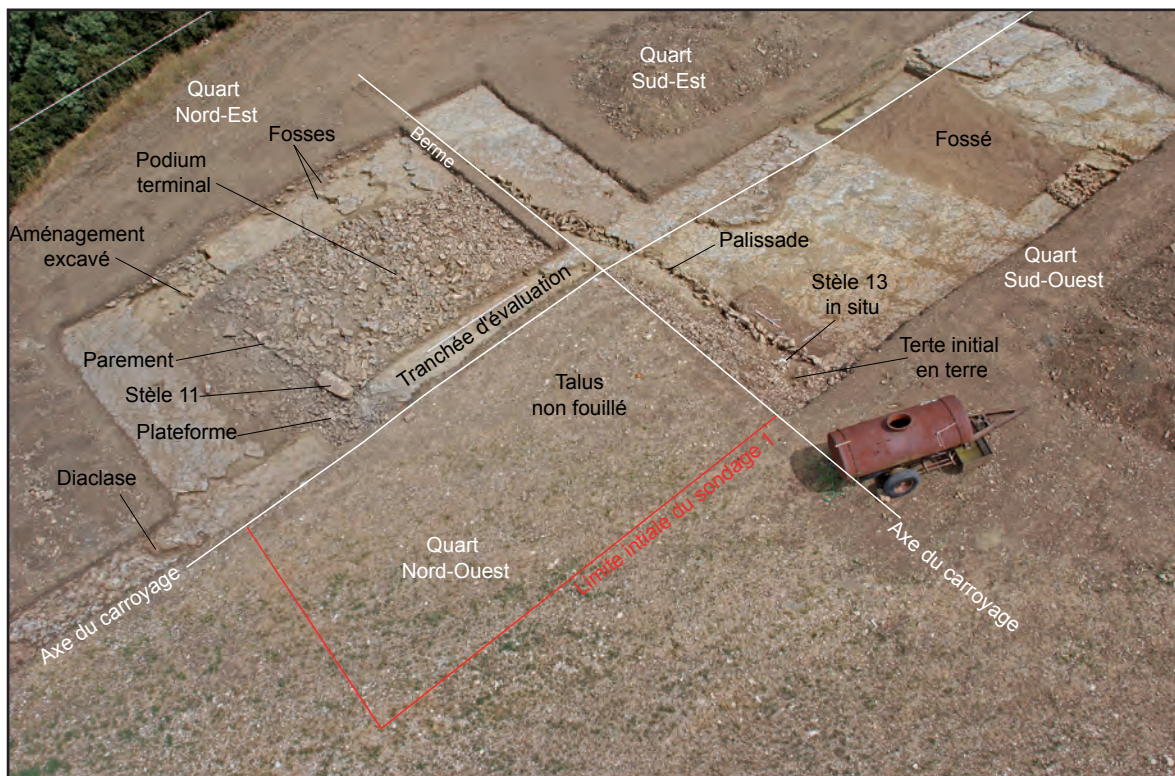


Fig. 1 – Vue oblique du site lors de la fouille de 2008 avec la localisation des principales structures mises au jour et les divers secteurs (cliché Atelier Photo Costes, 12 200 Lugan).

Au cours de la phase II, un tertre de terre (u.s. 1011) est donc construit sur le site (tumulus ?). Partiellement dégagé, il ne doit sa conservation qu'au recouvrement et au scellement dont il a fait l'objet au cours du V^e s. av. J.-C. par le podium de pierre de la phase V. Le tertre, d'environ 10 m de diamètre pour une hauteur maximale de 0,50 m, n'a fait l'objet que d'un décapage de surface afin d'être appréhendé globalement par une fouille exhaustive ultérieure. Il n'est donc pas encore daté précisément. Il offre par contre déjà une organisation remarquable. La base d'une stèle en grès fin est encore plantée et calée à sa surface, ce qui constitue, à notre connaissance, un cas unique dans le Midi. Cette stèle est entourée, côté ouest, par un alignement de pierres en calcaire fichées émergeant du tertre. Ce monument conditionne incontestablement l'organisation des aménagements ultérieurs. Si l'on admet que les premières stèles découvertes (*B.A.F.E.A.F.* n° 25, p. 65) sont contemporaines de celle encore en place sur le tertre initial, une datation au cours des VIII^e ou VII^e s. av. J.-C. pourrait être envisagée au vu de la cuirasse souple, avec *kardiophylax*, figurée sur la stèle 3 (Gruat, Pujol et Serres 2007 ; Gruat à paraître). On soulignera qu'un tel fragment de disque-cuirasse, orné d'une rosace simple à six pétales tracée au compas, vient d'être publié dans le dépôt de bronzes « launaciens » du Castellans (Espéras, Aude) (Guilaine et Cantet 2006/2007, fig. 11, n° 33). Il nous fournit un précieux *terminus* pour l'enfouissement compte tenu du matériel associé : fin VII^e s. av. J.-C.

Dès la phase II ou lors de la suivante (phase III), une structure linéaire, de 3,35 m à 3,70 m sur plus de 12 m de développement, et légèrement excavée (0,30 m) dans le socle rocheux (u.s. 1008). Elle semble former, avec le fossé à fond plat au tracé parallèle (39°/40° E), de près de 6 m de large pour moins de 1 m de profondeur et barrant l'éperon rocheux, une sorte d'enclos de près de 19 m de large autour du tertre de terre. Tant le fossé, bien plus large que profond, que l'aménagement excavé mettent en exergue un affleurement proéminent du socle sur lequel le tertre est installé. Tous deux sont associés, sur leur bord sud-est, à une structure de pierre effondrée (parement ou mur ?), au moins partielle, complétant le dispositif. Le maigre mobilier associé au comblement de la structure excavée u.s. 1008 permet de proposer un *terminus* vers la fin du premier âge du Fer (fin VI^e/début V^e s. av. J.-C.) probablement en liaison avec l'aménagement suivant sus-jacent (u.s. 1004).

Au cours de la phase IV, une riche couche d'épandage de mobilier, de la fin VI^e/début V^e s. av. J.-C., a été mise en évidence (u.s. 1004). Son développement, sur au moins 13 m, au nord du tertre de terre initial, scelle la structure excavée précédente (u.s. 1008) dont elle reprend l'orientation générale (35° E). Elle a environ 5 m de large pour une épaisseur de 0,05 m à 0,15 m. Sa base est partiellement structurée et forme une sorte de plateforme de pierre très dense. Elle livre surtout de la faune (plus de 8 kg) dont nombre d'extrémités de pattes et des céramiques indigènes parmi lesquelles de grandes formes ouvertes (jattes, coupes), munies de becs verseurs et manifestement destinées à la préparation ou au service d'aliments, sont surreprésentées. L'ensemble est interprété comme des restes de repas (banquets ?) à caractère funéraire ou religieux, peut-être commémoratif et manifestement lié aux stèles (dont des exemplaires sont déjà brisés) et/ou au tertre de terre de la phase II.

Le dernier état (phase V) est le théâtre d'un réaménagement complet du site. Le talus perceptible dans la topographie actuelle du site correspond en fait à un curieux monument. Il s'agit d'une sorte de podium de pierre, à la partie sommitale conservée plane (3,80 m de large), parementé au nord et bordé par une palissade peu ancrée côté sud. Le monument réemploie de nombreux fragments de stèles en grès ou en conglomérat bréchiq, soit comme éléments architecturaux (bloc de parement ou de calage), soit comme simple matériau du blocage. Si l'on excepte la stèle, complète et de près 500 kg (stèle 11), les autres monolithes ont été systématiquement brisés en petits fragments (près de 2000 soit plus de 272 kg). Plusieurs exemplaires semblent avoir été volontairement « tronçonnées » dans le sens de la largeur afin d'obtenir des fragments encore munis de deux à quatre faces égrésées, mais de hauteur nettement inférieure à leur épaisseur. Le podium dégagé partiellement, est de plan rectangulaire ou ovalaire allongé (38° E). Il mesure 9 à 10 m de large pour plus de 20 m de développement. Le monument s'éloigne sensiblement des caractéristiques architecturales des tumulus des Causses, et n'a livré aucun os humain pour le moment. La fouille n'étant encore que partielle, on ne peut cependant pas exclure la possibilité d'une fonction funéraire. Des indices indirects pourraient suggérer une fosse de grande dimension (chambre funéraire ? *favissa* ?), située à la base du monument et en position centrale. Le mobilier associé, permet de dater le monument du V^e s. av. J.-C. La céramique, très fragmentée, présente une

proportion d'importations méditerranéennes anormalement élevée pour les Grands Causses, avec notamment un col d'amphore grec et un tesson de coupe attique, soulignant le caractère pour le moins singulier du monument.

Enfin, deux fosses, à la chronologie relative malheureusement plus large (entre les phases I à V), ont été mises au jour. Associées à des fragments de stèles, elles ont pu servir de fosses d'ancrage à de tels monolithes. Leur comblement se rapporte à la fin du premier âge du Fer (fin VI^e/début V^e s. av. J.-C.).

S'il est encore prématuré de définir les fonctions précises des divers aménagements partiellement mis en évidence, force est de constater qu'ils ne relèvent absolument pas de la sphère domestique ou artisanale. Des fonctions funéraires et/ou culturelles successives paraissent bien plus probables sur un promontoire qui présente une double particularité topographique. Il domine certes son environnement immédiat mais est surplombé à son tour, de tous les côtés, par les plateaux environnants qui forment une sorte de cirque périphérique. Ce n'est probablement pas anodin dans le cadre d'une mise en scène d'une série de stèles visible ainsi de loin et marquant un territoire. La découverte d'une stèle en grès encore en place au sommet du tertre u.s. 1011 suggère plutôt un contexte funéraire (tumulus ?) ou para-funéraire (cénotaphe ?), voire héroïque (hérôon ?) que le cadre strict d'un sanctuaire naturaliste parfois évoqué pour ce type de monument. Une telle disposition n'est pas sans rappeler plusieurs statues hallstattiennes de guerriers de faciès occidental (Bonenfant et Guillaumet 1998) manifestement disposées au sommet de riches tumulus de la fin du premier et du début du second âge du Fer, comme au Glauberg (Hesse). Des parallèles pourraient également être faits avec l'enclos cultuel fossoyé des Herbues à Vix en Côte d'Or, où furent découvertes deux statues du début du V^e s. av. J.-C. (Chaume 2001, p. 254-270). Seule la poursuite des investigations permettra de répondre aux nouvelles questions que ne manquent pas déjà de susciter les premiers résultats des fouilles des Touriès.

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin et Gruat 2003 : ARCELIN (P.), GRUAT (Ph.) et *al.* – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur). In : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* : dossier. *Gallia*, 60, 2003, pp. 169-241.

Bonenfant et Guillaumet 1998 : BONENFANT (P.-P.), GUILLAUMET (J.-P.) avec la collaboration de BOYER (F.) – *La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer*. Besançon, éd. de l'Université de Franche-Comté, 1998, 108 p. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 667. Série Archéologie et Préhistoire, 43).

Chaume 2001 : CHAUME (B.) – *Vix et son territoire à l'Âge du Fer : fouilles du Mont Lassois et environnement du site princier*. Éditions M. Mergoïl, Montagnac, 2001, 643 p. (*Protohistoire européenne*, 2).

Garcia 2004 : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècles av. J.-C.*, éd. Errance, 206 p.

Gruat à paraître : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). *DocAMérid*, 31, 2009, 19 p. + 29 fig. (sous presse).

Gruat, Pujol et Serres, 2007 : GRUAT (Ph.), PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Découverte d'un ensemble de stèles et d'une statue de guerrier du Premier Âge du Fer en Rouergue méridional. *Bulletin de l'AFEAF*, 25, 2007, pp. 65-67.

Guilaine et Cantet 2006/2007 : GUILAINE (J.) et CANTET (J.-P.) – Le dépôt de bronzes du Castellans (commune d'Espéras, Aude). *DocAMérid*, 29-30, 2006/2007, pp. 121-143.

